

CARNIER **B**

L'ACTUALITÉ LOCALE

Minorité invisible (fin)

♦ Jusqu'ici, je vous ai écrit toute l'histoire au présent. Même si elle a une certaine âge. C'est simplement que moi, je l'ai vécue au présent. Précisément à partir de l'automne 86, au quatrième étage du COFI (Centre d'orientation et de formation des immigrants) de Québec, où j'ai assisté au fameux cours de français du prof Daniel Huot, dans le même groupe que les Fodor. Sur place, on ne s'est même pas parlé. On s'est seulement regardé du coin de l'oeil. C'est après coup que le « pistage » a commencé.

Je leur ai téléphoné. Je les ai visités. Puis je les ai suivis à la trace, pour pouvoir vous raconter ce que je vous raconte aujourd'hui. La question était : comment ça se passe, quotidiennement, la « transplantation » à Québec d'un immigrant invisible — invisible par rapport à ces minorités visibles dont on parle tant?



par **Alain BOUCHARD**

Alors les dates, rapidement. Les Fodor débarquent au Canada, à la fin mai 86, six mois après avoir fait leur demande d'immigration. J'arrive dans leur décor en octobre 86. A l'été 87, ni Vasile ni sa femme Maria n'ont encore réussi à décrocher un emploi convenable, à Québec, où ils voudraient pourtant finir leurs jours. Résultat : Vasile part « prospecter » du côté de l'Ontario, dont on lui a parlé de certaines « ouvertures ».

Et il trouve. À Guelph, dans une fabrique de roues de camions. Il déménage là-bas, d'abord seul, en août dernier. La famille le suit, quelque temps plus tard, après qu'il eût finalement déniché ce qui s'avère presque l'impossible à Guelph : un logement pour cinq personnes.

Parce que figurez-vous que là-bas, les journaux publient rien de moins que le genre de petites annonces suivantes, dans la colonne des logements : « Animaux permis, mais enfants interdits ».

Quand on en a trois, c'est un gros morceau à cacher!

Vrais Québécois

Les Fodor finissent quand même par déguster une maison. Loyer : \$650 par mois. Ce qui n'est pas si mal du tout pour le coin. A un salaire de \$11 l'heure, plus \$130 de bonus par mois, Vasile trouve l'aventure tout à fait vivable. Même si, après le français en deux temps trois mouvements, il aura aussi fallu apprendre l'anglais dans les mêmes conditions...

Ce qui fut réussi pour le père, la mère et la fille Diana. Mais toujours le même vieux problème pour les jumeaux, Vasile et Valentin : ils ne sont pas plus séparables à Guelph qu'à Québec; et continuent de parler le roumain entre eux.

Où le français!

Parce que, voyez-vous, l'Ontario a été pour les Fodor la foudroyante prise de conscience qu'ils étaient résolument devenus Québécois. La première chose qu'ils ont faite en arrivant à Guelph, ce fut d'inscrire leurs trois enfants à l'école française. A la maison, ils passent leur temps à écouter la télévision française. Et ils ont presque juré de revenir au Québec, un jour. Peut-être à Québec, peut-être à Montréal, mais au Québec.

Et ça n'a rien à voir avec l'accueil qu'on leur a fait, là-bas (l'affaire des logements exceptée). Bien au contraire. « Les anglophones de l'Ontario ont été aussi charmants avec nous que l'avaient été les francophones du Québec, raconte Vasile, au bout du fil. Étant incapables de détecter notre accent, ils ont même été charmants au point de nous prendre pour de vrais Québécois. Surtout qu'on avait une plaque du Québec sur notre bagnole. »

À la manufacture de roues de camion, Vasile est actuellement opérateur de machine. Mais il prévoit pouvoir y travailler comme électricien (son métier) d'ici quelques mois. Ce n'est plus qu'une question de permis de pratique et il doit l'obtenir dans quelques semaines tout au plus. Quant à Maria, elle prépare le nécessaire examen d'anglais préalable au travail, une tâche qui lui prend tout son temps.

« Les anglophones nous prennent pour de vrais Québécois, dit Vasile. Et nous nous sentons comme de vrais Québécois. Il aura fallu venir en Ontario pour découvrir combien nous sommes latins, au fin fond de nous-mêmes. »

Et combien les Québécois le sont aussi. »

Souvenez-vous du début. Les Fodor trouvaient que le Québec n'était culturellement pas si proche de l'Europe qu'ils ne l'avaient cru au départ. Comme quoi, tout est une question de références. De points de comparaison.

Voilà. C'était la petite histoire d'une petite famille d'une petite minorité invisible de Québ... pardon, de Guelph. ♦

Marc-Yvan Côté se fait rassurant Lavalin voudrait l'usine de verre plat à Montréal

♦ Si d'autres régions veulent s'accaparer le projet d'usine de verre plat de quelque \$140 millions, elles vont avoir toute une démonstration à faire pour enlever l'investissement qui doit se réaliser dans le parc industriel de Saint-Augustin.

par **Pierre MARTEL**

Telle est la réaction exprimée, hier, par le ministre responsable de la région de Québec, M. Marc-Yvan Côté, alors que LE SOLEIL lui a demandé s'il était vrai que des groupes de la région de Montréal faisaient des pieds et des mains pour raffer le projet.

Depuis quelques jours, certains groupes de la région disent craindre un déplacement de l'usine projetée à Saint-Augustin vers la région métropolitaine. Selon eux, les coûts d'exploitation de la future usine seraient moins élevés à Montréal qu'à Québec. On parle même d'un écart d'un million de dollars par année.

Ceux-ci craignent également l'arrivée de la firme Lavalin dans le dossier.

« Je n'accepte pas ces chiffres les yeux fermés. Depuis tout récemment, il y a du nouveau monde, de nouveaux associés dans le projet. Il y a une série d'études et d'analyses qui sont en cours. Tout doit être calculé. Ce n'est qu'après avoir eu ces conclusions qu'on verra plus clair », de soutenir le ministre.

M. Côté ajoute : « Le projet d'usine de verre plat a été initié par des gens de la région de Québec pour la région de Québec. Nous allons travailler pour que les efforts consentis jusqu'à maintenant n'aient pas été faits en vain. »

Les mêmes sources d'information font également état du fait que la source d'approvisionnement en matières premières pourrait être différente selon l'endroit où l'usine serait construite. Selon elles, si l'usine était construite à Saint-Augustin, la silice serait prise à Saint-Vianney,



Marc-Yvan Côté : « Le projet a été initié par des gens de la région de Québec pour la région de Québec. »

une localité sise entre Matane et Amqui. Si l'usine s'établissait à Montréal, la silice pourrait être prise soit à Saint-Vianney, soit au Nouveau-Brunswick.

Rappelons qu'une entreprise belge, Glaverbel, doit s'associer à une firme de Ville de Vanier, Multi-

ver Inc., pour mener à terme le projet qui créerait quelque 700 emplois à moyen terme. Depuis deux semaines, LE SOLEIL a tenté, en vain, de rejoindre le président de Multi-ver, M. Edgar Cormier. Ce dernier ne retourne pas ses appels téléphoniques. ♦

Beauport se dotera d'une nouvelle bibliothèque, au coût de \$3 millions

♦ La ville de Beauport étudie présentement un projet d'implantation d'une nouvelle bibliothèque municipale sur son territoire. Le projet évalué à \$3 millions, serait réalisé à la fin de la présente année.

par **Gérald OUELLET**

Le Comité d'implantation de la bibliothèque, dirigé par le Service des loisirs et parcs de la

ville, s'est rendu récemment dans la région de Montréal pour y évaluer les projets existants. A la suite de quoi, il a suggéré deux emplacements susceptibles de répondre adéquatement aux besoins des 63.600 citoyens de Beauport.

Comme première hypothèse, la bibliothèque serait située à l'intersection du boulevard Raymond et de la rue Nordique dans le secteur nord de Beauport ou, en deuxième analyse, dans l'axe

Saint-David, qui constitue la partie centrale de la ville. Quant au financement, le ministère des Affaires culturelles (MAC) contribuerait à 60 pour 100 au projet. Rappelons cependant que, pour le moment, le ministère a décrété un moratoire concernant la construction de nouvelles bibliothèques.

Locaux désuets

Présentement, la bibliothèque municipale de Beauport est logée dans l'ancien hôtel de ville de Gif-

fard et dessert le secteur ouest. Une succursale est située dans l'école Beausoleil pour le secteur Courville, soit la partie est de la ville. La nouvelle bibliothèque viendra combler les lacunes en espaces et équipements des locaux actuels et favorisera un achalandage accru.

Rappelons que le projet d'implantation d'une bibliothèque était déjà prévu au programme triennal d'immobilisations dans le dernier budget de la municipalité. ♦

LES 30 JOURS

4 DERNIERS JOURS

Jeep

du maître Jeep

Autos Laurier inc.

Jeep Cherokee Limited



Performance légendaire.

Jeep YJ



Jeep Comanche Laredo



Seul un Jeep est un Jeep

Jeep Wagoneer Limited





Autos Laurier inc.

2025, boul. Charest ouest
Sainte-Foy (Québec)
Tél.: 681-4631




Shaklee

Pour une bonne santé et une bonne nutrition.

EN HARMONIE AVEC LA NATURE

Protéines
Vitamines • Minéraux
Vita-Bar • Céréales

Que manque-t-il à votre régime alimentaire?

CHARLESBOURG
Andrée Lashner
622-5795

BEAUPORT
Sonya Thérèse
663-4543

NEUFCHÂTEL
Raymonde Desjais
842-8364

ORSAINVILLE
Monique Guérard
627-3383

QUÉBEC
Armée et R. Gauvin
527-1955

CÔTE-DE-BEAUPRE
Julie Huot
822-1617

CHIRURGIE ESTHÉTIQUE DU NEZ



Pierre Guévremont
M.D.
OTO-RHINO-LARYNGOLOGISTE
TÉL.: 681-0246
1000, CHEMIN SAINTE-FOY, QUÉBEC

L'ACTUALITÉ LOCALE

Au coût de \$1 million

Le terrain de l'ancienne usine de Québec Power sera dépollué d'ici à deux ans

Les citoyens du quartier de Saint-Sauveur ont finalement obtenu certaines réponses qu'ils attendaient depuis longtemps. Le terrain de l'ancienne usine à gaz de Québec Power, rue Verdun, dans le centre industriel Saint-Malo, maintenant propriété d'Hydro-Québec sera décontaminé d'ici à deux ans. Il en coûtera \$1 million à la Régie de l'électricité pour en faire un espace apte à recevoir de l'industrie ou du commerce.

par Raymond GAGNE

Au cours d'une réunion d'information organisée par le Comité de citoyens de Saint-Sauveur et tenue, hier soir, dans le sous-sol de

l'église Notre-Dame-de-Pitié, un représentant d'Hydro-Québec a fait connaître le calendrier fixé pour procéder à la décontamination du terrain.

Cet échéancier se poursuivra de mai 1988 au 1er janvier 1991. A compter de cette date, le terrain aura été restauré et sera mis en vente.

M. Langis Simard, responsable de l'environnement pour la région de Montmorency, n'a pas hésité à reconnaître qu'une vingtaine de produits toxiques organiques et non organiques avaient contaminé le terrain et polluaient autant les eaux de surface que les eaux souterraines.

Il précisait que la contamination de la nappe phréatique était

plus faible que celle des eaux de surface et confirmait que cette nappe souterraine migrerait. Des études plus poussées seraient, en conséquence, réalisées en périphérie du terrain contaminé.

La décontamination ne sera toutefois pas complète, selon M. Simard, puisqu'elle sera réalisée selon les critères du ministère de l'Environnement applicables à des terrains voués à une vocation industrielle.

De son côté, le représentant du ministère de l'Environnement, M. Conrad Ancil, a reconnu que l'information destinée aux citoyens avait fait défaut.

Il a donné l'assurance qu'un plan d'information plus systématique

sera préparé et dans l'avenir, appliqué.

Une cinquantaine de citoyens participaient à cette réunion à laquelle ont aussi apporté une contribution, le représentant du DSC Saint-Sacrement, M. Denis Laliberté et celui du Service d'urbanisme de la ville de Québec, M. Serge Filion.

M. Laliberté a, pour sa part, démontré que, malgré la présence de nombreux agents toxiques, les risques pour la santé des citoyens étaient minimes.

Et la ville de Québec, selon M. Filion, qui a réservé une vocation industrielle au terrain de la rue Verdun, s'emploiera à obtenir la meilleure dépollution possible, compte tenu du fait qu'Hydro-Qué-

bec veut s'en tenir au zonage actuel.

Hydro-Québec paiera les pots cassés si elle peut s'en tenir aux critères de dépollution relatifs au zonage industriel. Dans le cas contraire, a dit M. Simard, il faudra songer au partage des coûts avec les autres intéressés.

Le chargé de l'Environnement a précisé qu'une décontamination complète exigerait l'extraction de 30.000 mètres cubes de sol contenant des débris et contaminants de différentes natures. Par comparaison, il faudrait 3.000 camions de 10 roues pour déplacer cette masse, ce qui exigerait des déboursés de beaucoup supérieurs au million de dollars prévus dans l'échéancier annoncé par Hydro-Québec.

Lac-Beauport songe à se retirer de la CUQ

Le maire de Lac-Beauport, M. Michel Giroux, conteste la facture de la Communauté urbaine de Québec (CUQ) pour l'assainissement des eaux et aimerait que ses collègues au conseil de l'organisme régional s'assoient avec lui pour trouver un terrain d'entente permettant à sa municipalité de se retirer de la CUQ.

par Pierre MARTEL

Le maire de Lac-Beauport siège au conseil de l'organisme régional. Cependant, il a droit de vote seulement lorsqu'il est question d'assainissement des eaux. Cette situation existe depuis plusieurs années, soit depuis qu'un tuyau collecteur desservant 175 maisons de Lac-Beauport est relié au réseau de la CUQ.

Au début, ce tuyau coûtait \$850 par année à la municipalité de Lac-Beauport. Mais, en vertu de la loi de CUQ, Lac-Beauport a dû être imposée selon son potentiel fiscal. D'ou, en 1988, une facture de \$83.293.

En 1980, le maire de l'époque, M. Guy A. Paquet, avait contesté en cour cette facturation (quelque \$50.000, en 1980). Un jugement de première instance lui avait donné raison. La CUQ est allée en appel et la décision sur cet appel n'a pas encore été rendue.

« Plutôt que d'attendre ce jugement, j'aimerais qu'on puisse s'entendre entre nous. La place de Lac-Beauport est à la MRC de la Jacques-Cartier et non à la CUQ », d'expliquer M. Giroux.

À la suite de cette intervention, il a été convenu de préparer un dossier qui sera remis à tous les membres du conseil de la CUQ, lors de la prochaine assemblée.

Vente du Morrin College aux Immeubles RBS

Morrin College vient d'être vendu. C'est une compagnie de Québec, les Immeubles RBS, qui en a fait l'acquisition pour un montant qu'on n'a pas voulu dévoiler.

par Monique DUVAL

Situé rue Saint-Stanislas, entre Dauphine et Sainte-Anne, l'immeuble, qui porte le nom du médecin Joseph Morrin (1794-1861), un des fondateurs de la faculté de médecine de l'université Laval, praticien à l'Hôtel-Dieu et maire de Québec de 1855 à 1856 et de 1857 à 1858, fut classé monument historique en 1981; il est d'ailleurs protégé par le fait qu'il est situé à l'intérieur des murs.

Un des représentants des Immeubles RBS, M. Ross Rourke, un féru d'histoire et de patrimoine, membre de la Québec Literary and Historical Society, qui occupe le second étage de la maison, a déclaré, au SOLEIL, que la vocation future du bâtiment ne pouvait être arrêtée tant que les pourparlers faits et à faire avec le gouvernement provincial et l'administration municipale ne seront pas terminés.

En ce qui le concerne, M. Rourke souhaiterait faire de cette maison une sorte de centre culturel. Il affirme que le siège social et la bibliothèque de la Québec Literary and Historical Society, organisme fondé en 1824 par le gouverneur Dalhousie et comptant quelque 350 membres (anglophones et francophones) demeurera sur place.

Morrin College a été fondé en 1860 par un groupe de presbytériens, dont le Dr Morrin, le pasteur John Cook (nom de la rue voisine) et d'autres. Le but était de préparer des garçons anglais et protestants à devenir ministres du culte.

Mais il faut remonter encore plus loin pour voir la construction de l'édifice. Erige au cours des années 1808-1813, selon les plans de l'architecte François Baillargé, le bâtiment servit jadis de prison; Philippe-Aubert de Gaspé y fut incarcéré pour dettes entre 1838 et 1841. On a conservé les vestiges de cette première prison de Québec et procédé à une restauration des lieux.

UN JOUR SEULEMENT

VENTE SURPRISE EATON!

DEMAIN
JEUDI
DANS TOUS LES
MAGASINS EATON

10% à 20%
DE RABAIS
ARTICLES CHOISIS DE
NOTRE STOCK COURANT

10% à 50%
DE RABAIS
SÉLECTION DE
MARCHANDISES À SOLDER

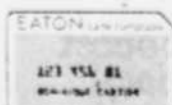
1/2 PRIX
AUBAINES
ÉLÉPHANTESQUES

Repérez les ballons rouges

À tous les étages, les ballons rouges survoleront les bas prix. Avec l'œil ouvert, ces indicateurs vous réservent des aubaines hors pair.

Achats en personne seulement

VENTE SURPRISE EATON, JEUDI 25 FÉVRIER SEULEMENT!



Credit accepté avec la carte Eaton



Les cartes American Express, Visa et MasterCard sont aussi acceptées pour les achats en personne.

EATON

Nous sommes...le grand magasin du Canada

Projet immobilier de \$15 millions à Sainte-Foy

♦ C'est un concept résidentiel nouveau pour Sainte-Foy qu'a mis en chantier officiellement hier, le constructeur madelinois Les constructions René Piché Inc., dans la rue d'Entremont, sur le vaste emplacement des anciens jardins des Soeurs du Bon Pasteur.

par Louis-Guy LEMIEUX

Appelé *Le fief Sainte-Foy*, il s'agit de 22 unités (bâtisses) comprenant chacune six logements en copropriété qui se vendront, selon son promoteur, entre \$81,000 et \$115,000 le logement. Le projet total est évalué à \$15 millions.

Présente à l'inauguration d'un appartement modèle, la maîtresse

de Sainte-Foy, Mme Andrée Boucher, en a profité pour déclarer en substance que la décision de son administration de permettre la disparition des jardins communautaires des Soeurs du Bon Pasteur au profit d'un parc de condominiums signifiait la mort de l'image bucolique que certains se faisaient encore de Sainte-Foy.

« Ceux qui veulent voir brouter des vaches près de chez eux devront aller habiter à 25-30 milles de Sainte-Foy, a-t-elle dit. Les terrains vacants de notre ville, ajoutée-elle, doivent être occupés pour favoriser une densité de population convenable. Je privilégie un éventail de types de propriétés et, en ce

sens, *Le fief Sainte-Foy* contribue à la diversité en proposant un type d'habitation qui se situe entre la résidence unifamiliale et le logement traditionnel... »

Outre les 132 logements en copropriété, le projet *Le fief Sainte-Foy* comprend une quinzaine de maisons contiguës qui se vendront autour de \$150,000 l'unité.

Selon son président, Les constructions René Piché sont actives dans le domaine de la construction depuis plus de 18 ans au Cap-de-la-Madeleine. Dans la région de Québec, ce constructeur a réalisé des projets localisés, à Charlesbourg, dont « Le » *Bourgeois I* et « Le » *Bourgeois II*.



Les maîtres d'œuvre du projet « Le fief Sainte-Foy » : le constructeur René Piché (à droite) et l'architecte Michel Hardy.



L'ancien immeuble de l'usine St. George Shoe sera complètement transformé en centre municipal des congrès, avec hôtel, restaurant et bar.

St-Georges modifie son zonage pour permettre la réalisation d'un centre des congrès

♦ SAINT-GEORGES - Le conseil municipal de Saint-Georges a apporté un changement de zonage dans le secteur du Centre-Ville, afin de permettre au Groupe Pomerleau d'ériger un centre municipal des congrès sur l'emplacement de l'ex-usine St. Georges Shoe, située à proximité de l'hôtel de ville de la municipalité. Cet immeuble aurait neuf étages et ce projet coûterait entre \$6 et \$8 millions.

par Paul-Henri DROUIN

D'ailleurs, c'est le 2 mars que le conseil municipal de Saint-Georges, réuni en assemblée spéciale, devrait ratifier ce changement de zonage. L'assemblée sera suivie d'une conférence de presse pour annoncer l'entente intervenue avec le promoteur pour l'érection du centre.

D'après la présentation sommaire de l'ensemble de ce projet aux dirigeants municipaux, faite par M. Hervé Pomerleau, président du Groupe Pomerleau, en septembre, ce futur centre aurait une capacité d'accueil de 500 à 600 personnes et un hôtel de 112 chambres, incluant sept suites.

Ce projet comprendrait également un restaurant de 70 places, un bar de 75 places, ainsi que six salles de réunion : trois pourraient accueillir de 25 à 50 personnes et trois autres de 10 à 25 personnes.

Il y aurait aussi dans cet établissement un centre de santé avec piscine intérieure et des bains tourbillons.

Le projet soumis à la ville prévoit également un stationnement pour 200 véhicules. ●

Le parc technologique sera réalité sous peu

♦ Après deux ans de discussions souvent marquées d'affrontements entre des participants au dossier, le parc technologique du Québec métropolitain est sur le point de devenir une réalité.

par Pierre MARTEL

En effet, les ministres Pierre MacDonald (Commerce extérieur et Développement technologique) et Marc-Yvan Côté (responsable de la région de Québec) doivent dévoiler les détails de fonctionnement du parc technologique, lors d'une conférence de presse qui doit avoir lieu le 15 mars.

LE SOLEIL a appris qu'il est également possible que cette conférence soit aussi l'occasion d'annoncer la venue d'une première entreprise dans ce parc.

Entre-temps, le conseil des ministres vient de ratifier la liste de membres qui formeront le conseil d'administration de la Corporation du parc technologique. Celui-ci sera présidé par l'avocat Marcel Aubut. Le président de Télé-Système National, M. Charles Sirois, agira comme vice-président du conseil.

Il y aura neuf autres directeurs au sein du conseil. Il s'agit de MM. Bertrand Allard, président de Tecrad, Julien Métivier, président d'IPL, Laurent Hamel, président des Constructions du Saint-Laurent, Michel Gervais, recteur de l'université Laval, François Tavenas, doyen de la faculté des sciences et du génie de l'université Laval, Jean-Guy Paquet, vice-président exécutif à La Laurentienne, Jacques Desmeules, président du GATIQ, Gilles Y. Delisle, professeur à l'université Laval, et Bernard Bélanger, président de Tourbières Premier. ●

Rue fermée

SAINTE-FOY - Le service des communications de la ville de Sainte-Foy avise les automobilistes que la rue Lavoisier sera fermée, à compter de ce matin et jusqu'à vendredi matin, entre les rues Jacquard et Faraday, dans le parc Jean-Talon nord. Les automobilistes peuvent emprunter les rues Jacquard, Léon-Harmel et Faraday pour contourner les travaux d'installation d'une entrée de service.

Saint-Georges

Les élus se votent une hausse de salaire de 60 pour 100

♦ SAINT-GEORGES - Les autorités municipales de Saint-Georges se sont voté unanimement une augmentation salariale de 60 pour 100. Aucun contribuable ne s'est opposé à cette hausse.

par Paul-Henri DROUIN

Par cette augmentation, le salaire du maire passe de \$15,000 à \$24,000 et celui des conseillers de \$5,000 à \$8,000, a déclaré la maîtresse suppléante, Mme Marguerite

Courchesne, au lendemain d'une assemblée régulière tenue en l'absence du maire Alain Gilbert, en vacances à l'extérieur.

La dernière hausse de rémunération des élus municipaux à Saint-Georges remontait à août 1986, après plusieurs années sans augmentation salariale.

« Ville Saint-Georges, dont la population est d'environ 12,000 personnes, est un centre régional. Cela amène plus de problèmes, obligeant ainsi

les élus municipaux, depuis novembre dernier, à consacrer de 20 à 30 heures par semaine aux affaires de leur ville », a affirmé Mme Courchesne, pour justifier cette augmentation.

De plus, ajoute-t-elle, « si l'on calcule que sur une période d'un an, un conseiller de Ville Saint-Georges doit consacrer un peu plus de 1,000 heures à sa ville, cela ne représente que \$5 de l'heure, considérant que sur les \$8,000 de rémunération, le tiers est

considéré comme des dépenses ».

En outre, si une municipalité veut intéresser des gens à s'occuper adéquatement des intérêts de leur ville, celle-ci se doit de bien rémunérer ses élus municipaux, a indiqué Mme Courchesne.

Elle fait part également que, depuis les cinq dernières années, Saint-Georges s'est grandement développée tant au niveau domiciliaire et industriel que commercial. ●

LE PEPLUM

Robe à volants, en rayonne froissée, imprimée de fleurs aux couleurs vives. Disponible dans les tailles de 6 à 16 ans. 100\$



norman

MAIL CENTRE-VILLE ● PLACE LAURIER ● PLACE FLEUR DE LYS ● LEVIS

LA PAGE ÉDITORIALE LE SOLEIL

Président du conseil d'administration: PIERRE DES MARAIS II
 Président et Éditeur: ROBERT NORMAND
 Éditeur adjoint et rédacteur en chef par intérim: GILBERT ATHOT
 Directeur de l'information: GILBERT ATHOT
 Vice-président et trésorier: CHARLES-A. POULIN
 Directeur de l'édition: JACQUES DUMAIS

Évolution à la pièce au Vieux-Port

♦ L'ancien ministre des Affaires culturelles s'est montré indigné par l'absence de protection de l'environnement autour du Musée de la civilisation. Choqué, il ne réclame pas moins que la démolition des Terrasses, ces 76 luxueuses unités d'habitation en copropriété construites au coût de \$6 millions. La «sortie» de M. Denis Vaugois arrive trop tard. Ou à point pour aider le promoteur à vendre les appartements qui lui restent.



par Vianney DUCHESNE

C'est en 1985, quand l'administration du Vieux-Port de Québec a accepté d'ajouter un autre immeuble au-dessus du garage étagé, que le Père du Musée de la civilisation aurait dû protester énergiquement. D'autant plus qu'à l'époque du sacrilège, le président-directeur général, M. Robert Labbé, admettait lui-même qu'il n'aurait jamais permis l'érection d'un tel parc-autos. Sauf qu'il a ajouté une erreur à une autre, sur un des plus beaux sites d'Amérique du Nord.

M. Vaugois a raison sur un point très important: l'îlot Fargues, de Place Royale, a été choisi pour recevoir le musée de \$30 millions à cause de son emplacement prestigieux au cœur du berceau de la civilisation française en Amérique; parce qu'on devait aussi, par une série de marches monumentales, recréer l'ambiance maritime de l'époque et en restituer l'utilisation aux citoyens. Le Vieux-Port a saqué ce rêve nationaliste et démolit l'environnement visuel.

Comme le dit le nouveau directeur du musée, ce serait partir en guerre sainte que de revendiquer la démolition des Terrasses. Tout de même, les propos de M. Vaugois devraient secouer tous ceux pour qui l'avenir d'une ville reconnue comme un joyau patrimonial mondial signifie encore quelque chose. Surtout à l'heure où le gouvernement fédéral se montre prêt à céder le Vieux-Port à tout prix et à n'importe qui, alors que les gouvernements provincial et municipal levent dédaigneusement le nez sur l'offre.

Ottawa a investi au-delà de \$130 millions dans le réaménagement du Vieux-Port de Québec dans l'espoir de lui conférer une nouvelle vocation, en harmonie avec le milieu. On a vendu le projet à la population, dans les années 1970, en misant sur l'accès public au fleuve et sur une utilisation à des fins récréatives, culturelles et historiques. Mine de rien, au fil des ans, on a balancé par-dessus bord tous les beaux principes au point d'aboutir, l'an dernier, à l'hidieux projet de tours à bureaux et d'hôtellerie.

Il manque un élément essentiel avant de poursuivre le développement dans ce secteur public: la consultation. Les autorités doivent mettre un frein à la hâte et à l'improvisation. La proposition de six professeurs de l'École d'architecture de l'université Laval, à l'automne 1986, à l'effet de décréter un moratoire, s'impose encore avec plus d'acuité aujourd'hui.

Quelques mois plus tard, la Société Saint-Jean-Baptiste s'objectait aussi à la création d'un nouveau quartier entre la ville et le Saint-Laurent. Elle recommandait de conserver les lieux comme zone de loisir, de détente et de culture pour la population. L'organisme souhaitait donc un cohérent retour aux préoccupations sociales au lieu de la recherche de la rentabilité à court terme.

Le gouvernement fédéral ne peut décider seul de l'avenir de sites aussi uniques et aussi historiques que ses ports, que ce soit à Québec, à Lévis ou ailleurs. Il a relevé ce défi à Montréal, sous les pressions populaires et politiques. Il doit s'y soumettre ici, ne serait-ce que pour éviter des erreurs comme à Boston où, selon Mme Susan Park, de la Boston Preservation Alliance, on a permis à l'avarice privée de primer sur l'intérêt et le bien-être publics.

L'obligation, pour la ville, de modifier le zonage afin d'accepter des plans de promoteurs immobiliers illustre l'absence de programme et de concertation. Les Montréalais ont eu l'occasion d'exposer leurs visions de leur Vieux-Port. Pourquoi le refuse-t-on aux Québécoises et aux Québécois. Veut-on agir en catastrophe, avant la chute appréhendée d'un gouvernement?

On ne peut reprocher à l'État de faire preuve de prudence dans des projets qui impliquent des centaines de millions de dollars. Mais, comme le soulignaient les professeurs de l'École d'architecture, il faut redoubler de prudence quand on gère le patrimoine mondial: une erreur, même faite par des gens bien intentionnés, gâche à jamais un site que des siècles ont façonné pour en faire un point de mire international.

Les citoyens ont le droit également de savoir de quelle façon les lieux publics demeureront toujours accessibles s'ils acceptent de les partager avec des propriétaires privés.



VOTRE OPINION

Se desserrer la ceinture

♦ C'est la phrase que nous disons en sortant de certains restaurants. Il est impensable, aujourd'hui, que l'on nous gave autant!

Vous commandez le menu du petit déjeuner apporté dans une grande assiette ovale. Une tranche de pain doré; dessous, une crêpe; à côté un muffin au blé, des saucisses, bacon et grande tranche de jambon et un petit pain, un oeuf sur le plat; tout à côté on vous dépose une autre assiette, avec un contenant de fèves au lard, un croissant, et une tranche de pain de ménage grillé; 2 cafés.

L'autre personne, celle qui écrit, commande un sandwich au poulet chaud. On me prend pour une grosse, quatre tranches de pain frais, cachant le peu de poulet, couvertes de sauce brune, une pelletée de frites, qui font penser à un amoncellement de bois de chauffage. Un petit contenant de salade de chou, très vinaigrée, une petite feuille de laitue avec une minime tranche de tomate question de décorer l'assiette. Presque une boîte de conserves de petits pois.

Le tout regardé de travers à la pensée d'avoir un estomac assez grand pour tout avaler. Cette assiette retournée à moitié pleine

tout en ayant pour nous, un pincement au coeur, à la pensée que tant de gens, ont des tiraillements d'estomac parce qu'ils ont faim. C'est la poubelle qui mange tout le reste.

Pourquoi ne limite-t-on pas la quantité des mets servis dans nos assiettes commandées au restaurant? Quand on pense qu'en Afrique certains peuples n'ont peut-être même pas une sauterelle à se mettre sous la dent. C'est honteux le gaspillage et scandaleux. (...)

Françoise Paquet
Sainte-Foy

Une société dans la ville

♦ La société fait partie d'une ville c'est la ville qui est la société comme s'il y avait une frontière tu quittes la ville, tu quittes la société. Apprendre à vivre dans la ville c'est apprendre à vivre avec les autres il faut savoir se faire accepter des autres puis tu trouveras ton toit et tu trouveras ta place dans la ville. Si tu ne trouves pas l'amour c'est que ce n'est pas la bonne société car on peut aller jusqu'à tuer pour préserver son amour. La ville n'a pas besoin qu'une personne fasse de la violence car la ville se révolte et devient haineuse. Il faut préserver en chacun de nous l'amour si tout le monde faisait pareil la société serait heureuse et elle deviendrait juste et bonne.

Martine Blais-Samson
Québec

Bravo aux policiers!

♦ Par l'entremise de votre quotidien, LE SOLEIL, j'aimerais faire connaître à toute la population notre satisfaction face au service de la protection publique de la ville de Sainte-Foy.

En effet, grâce au sens civique d'un citoyen, témoin, et grâce aussi à l'efficacité des agents de faction, entre 17h et 21h, le 2 février dernier, il fut possible de retracer le conducteur du véhicule impliqué dans le délit de fuite après collision avec notre voiture garée, route de la Suede à Sainte-Foy.

Par sa courtoisie, sa politesse et son savoir-faire, l'agent, monsieur Denis Allard, a su calmer notre anxiété en nous énumérant les gestes à poser pour faire respecter nos droits: après avoir fait notre déposition et avoir répondu objectivement aux questions posées par l'agent de la protection publique, celui-ci nous a conseillé de communiquer avec notre courtier d'assurance automobile et nous a dit de ne pas oublier de demander des reçus pour les dépenses encourues lors de nos déplacements pour retourner chez nous, à Trois-Rivières, notre véhicule étant hors d'usage.

Vous comprenez qu'il ne nous est pas permis de mentionner le nom du témoin pour ne pas l'exposer à des griefs de la part du propriétaire du véhicule impliqué. Nous le remercions donc aussi publiquement et le félicitons pour son sens civique. Aux policiers de Sainte-Foy nous disons: BRAVO et MERCI! Votre compétence nous fut précieuse!

Cécile G.-Grondin
Trois-Rivières

BLOC-NOTES

Enfants rejetés

♦ Les enfants dérangent le système scolaire. Les enfants déficients dérangent doublement. Leurs parents doivent souvent en appeler aux tribunaux pour intégrer les «différents» dans les classes régulières. Ou encore, alerter les médias d'information et étaler au grand jour leur situation familiale.

Si plusieurs commissions scolaires dénotent une mauvaise volonté évidente face aux besoins des jeunes déficients intellectuels, une étude gouvernementale rendue publique par *Le Soleil*, plus tôt cette semaine, invite au contraire à une plus grande ouverture d'esprit.

Le ministère de l'Éducation a analysé les 42 cas d'intégration recensés dans la région administrative de Québec, et constaté que ces enfants reçoivent dans l'ensemble des services appropriés et correspondant à leurs besoins.

La morale de ce document? Tout simplement, qu'il suffit de dépasser les blocages technocratiques et de préparer le milieu de l'éducation à recevoir le plus grand nombre possible d'enfants en difficulté.

Les enfants intégrés progressent à un rythme satisfaisant pour les parents, a-t-on constaté, et c'est là le premier, voire le seul critère dans ce domaine.

Quelle surprise agréable, dans un contexte où la moitié des directeurs d'écoles et les trois quarts des enseignants touchés par le phénomène n'y auraient pas été préparés!

À l'heure où l'on se targue de la nécessité d'aider la famille, les autorités scolaires ne doivent pas esquiver leurs responsabilités dans ce domaine. Au contraire, il leur faut tout tenter pour donner une éducation de qualité et conforme aux demandes des parents.

Les problèmes réels ne manquent pas: intégrer coûte cher. Et intégrer trop brusquement pourrait inquiéter les autres parents si on n'y met pas la forme: les manifestations d'intolérance sociale abondent.

Mais isoler les enfants «différents» augure mal pour l'avenir d'une société qui se dit ouverte.

Certains préfèrent, et préféreront toujours, des classes spécialisées. D'autres, non. Personne ne peut prouver la supériorité intégrale d'une méthode sur l'autre.

Certains types ou niveaux de déficience exigent des soins trop particuliers qu'une classe ordinaire ne peut fournir même avec la meilleure volonté au monde.

Il faut alors laisser toutes les portes ouvertes, ne pas écraser une question sociale sous des contraintes de pure gestion.

Raymond GIROUX

SUR LA COLLINE PARLEMENTAIRE

Le grand ballet idéologique de Jacques Parizeau

par J-Jacques SAMSON



♦ L'ancien ministre des Finances, M. Jacques Parizeau, virevolte comme une ballerine inélegante depuis sa rentrée politique.

M. Parizeau est d'abord devenu, il y a deux semaines, à Rivière-du-Loup, un apôtre de la décentralisation. Tous ceux qui ont déjà discuté avec «Monsieur», avant 1985, se rappelleront pourtant qu'il prônait, lorsqu'il était aux affaires, un gouvernement central fort, qui conserve jalousement ses pouvoirs à Québec.

Le discours de M. Parizeau a ce chapitre à évolué considérablement depuis qu'il a présidé une commission d'enquête pour l'Union des municipalités du Québec. L'ex-ministre des Finances est devenu régionaliste depuis deux ans.

M. Parizeau a par ailleurs été l'un

des artisans de l'État-providence au Québec. Son nom est associé à la majorité des grandes naissances étatiques des années 1960, principalement dans le secteur économique.

Pourtant, ces dernières années, M. Parizeau est devenu le publicitaire de la «garde montante», de cette génération de jeunes loups francophones qui émergent à la tête des entreprises québécoises, capables de prendre la relève de l'État.

Et il fut l'un des premiers à ouvrir le débat sur la privatisation des sociétés d'État durant des derniers mois au ministère des Finances et avec l'arrivée d'un gouvernement libéral. Le 27 janvier dernier, cependant, à l'université Laval, il reprochait au gouvernement Bourassa d'avoir succombé à la mode européenne de la privatisation...

Arrivé à la tête du PQ, obligé de composer avec une forte aile social-démocrate, M. Parizeau expliquait, lundi dernier, à Québec, qu'il faut renforcer notre État-protecteur et non se lancer dans des remises en question que les libéraux tentent de provoquer autour

de la gestion des services de santé, de l'aide sociale, etc.

Il fut l'un des premiers à provoquer la discussion sur le ticket modérateur à la porte des hôpitaux lorsqu'il était ministre des Finances, n'hésitant pas à secouer les sacro-saints principes de l'universalité, de l'accessibilité et de la gratuité des services de santé.

M. Parizeau se trace d'autre part un programme des choses qui restent à faire au Québec.

Parmi celles-ci, l'égalité des hommes et des femmes sur le marché du travail. M. Parizeau devient chantre de la condition féminine après avoir été pris à partie par toutes ses collègues ministres qui ont dirigé ce ministère, entre 1976 et 1984.

Il nous faut une politique de plein emploi, lance-t-il aussi, reprenant le credo des Pauline Marois et Francine Lalonde. C'était une utopie, il y a moins d'un an encore, pour le professeur des Hautes études commerciales et chroniqueur au Devoir.

Il y a moins d'un an, aussi, M. Parizeau appuyait la campagne des «bou-

bou-macoutes» pour dénicher les fraudeurs de l'aide sociale. Lundi soir dernier, double-salto arrière de ce gymnaste intellectuel: l'opération aura été bonne, dit-il, parce qu'elle nous a permis de nous rendre compte que des centaines de milliers de nos concitoyens ont vraiment besoin de l'aide sociale!

Le Québec risque de casser en deux, craint «Monsieur»: les riches d'un côté, les pauvres de l'autre; les travailleurs protégés d'un côté; les 10 pour 100 de chômeurs de l'autre. «Le danger est de se dire, on va leur donner de l'argent et qu'ils nous fichent la paix!» expliquait M. Parizeau.

La vice-présidente de la CSN, Monique Simard, tenait presque mot à mot le même discours que M. Parizeau, hier, devant la commission parlementaire sur la réforme de l'aide sociale. Ou plutôt, est-ce M. Parizeau qui a appris depuis peu la dialectique CSNiste?

M. Parizeau a enfin trouvé la voie pour changer le système: la décentralisation et l'abandon des normes «mur à mur» qui nous régissent, comme le ratio maîtres/élèves; le nombre de lits

d'hôpitaux/densité de population, de Hull à Gaspé.

L'ex-ministre des Finances ajoute qu'il faut dorénavant mettre l'accent sur ce qui différencie les gens, sur les particularités régionales, les besoins locaux.

Pourtant, lorsqu'ils formaient le gouvernement, ses collègues et lui ont sans doute été les plus chauds partisans des programmes gouvernementaux «mur à mur». Le grand technocrate qui dirigeait le Conseil du Trésor du Québec, de 1976 à 1981, est bien repentant! Il faudra qu'il nous explique son Chemin de Damas...

En mars dernier, les adversaires de Pierre Marc Johnson, comme Sylvain Simard, l'ex-vice-président du parti qui appuie aujourd'hui M. Parizeau, expliquaient que le problème de M. Johnson en était un de crédibilité sur la souveraineté: un chef politique peut-il porter un message qu'il ne ressent pas sans que sa voix sonne faux? Interrogeait-il.

M. Johnson boitait de la jambe droite, M. Parizeau boite de la gauche.

LES DOSSIERS

Un médecin canadien au coeur de la tourmente libanaise

Médecin dans un camp palestinien, au coeur de la tourmente libanaise, n'a guère à voir avec la profession lucrative que l'on connaît ici. Chris Giannou, un jeune médecin torontois, a choisi d'épouser la cause palestinienne jusque dans l'enfer de Chatila. Pendant ce temps, dans les territoires occupés de Gaza et de Cisjordanie, les combattants se font de plus en plus jeunes.

♦ Profession lucrative et promotion sociale pour les uns, la médecine est une mission ou un engagement social, moral et politique pour les autres.

Le docteur Chris Giannou appartient à ce dernier genre.



par René BEAUDIN

Il est l'un des très rares Canadiens à avoir vécu au Liban ces dernières années. Il y est aussi très connu. Adulte par les uns, il est détesté par les autres.

L'été dernier à Beyrouth-Ouest ils étaient légion à vouloir sa peau.

C'est en effet lui qui était un pivot de la résistance palestinienne alors que le camp de Chatila était assiégé par les milices chiïtes du mouvement Amal.

Le docteur Giannou n'est pourtant ni un tacticien ni un stratège de la guérilla urbaine. Il n'est ni un combattant ni un dirigeant politique ou militaire. Il connaît les armes et les armements, mais ne les porte pas et ne s'en sert pas.

Mais la simple présence dans le camp, pendant les 27 mois du siège, d'un bloc opératoire et d'un chirurgien avec le minimum d'équipement nécessaire a privé Amal de son principal moyen de pression.

« Ils tentaient en effet d'arracher des concessions politiques chaque fois qu'il s'agissait d'évacuer un blessé », nous explique-t-il en entrevue. Lors de la première bataille, en 1985, qui a duré 35 jours, il n'y avait ni chirurgien ni bloc opératoire.

« On soulageait les blessés en les ventilant à la main jusqu'à ce qu'ils meurent », explique-t-il.

Le docteur Giannou se sait ou se savait détesté.

Quand le siège a été levé en janvier dernier, il a pris la route de l'aéroport de Beyrouth en évitant Beyrouth-Ouest, contrôlé par l'armée syrienne, préférant passer par la banlieue-sud, que jouxte le camp de Chatila. La banlieue-sud, c'est le fief des intégristes musulmans, qui reprochent au mouvement Amal de s'être transformé en garde-frontières israélien.

Le docteur Giannou est actuellement au Canada. En vacances bien sûr. Mais il projette d'écrire un livre sur la « bataille des camps », la médecine de guerre et d'une façon plus générale, la médecine dans le Tiers-monde.

Symbole palestinien

Il fallait une grande conviction, un grand moral et un grand désespoir pour tenir le coup à Chatila, explique le docteur Giannou.

Chatila est un camp de 200 mètres sur 200 mètres où s'entassaient 3.500 personnes pendant le siège. Mais l'espace habitable était en fait réduit à 100 mètres sur 100.

« Au début de la bataille, il est tombé 250.000 obus de mortier, sur le camp en trois semaines », raconte-t-il.

Aucun homme ne pouvait entrer ou sortir du camp. Il fallait une autorisation et une escorte syrienne accordées au compte-gouttes pour y entrer ou en sortir avec le minimum de sécurité.

Pour les miliciens d'Amal, l'entrée d'un journaliste dans le « camp », c'était en tant que tel une injure à leur mouvement et à leur cause. Sortir du camp était alors un moment toujours critique.

Aujourd'hui le siège est levé.

La bataille des camps

N'est-ce là que partie remise?

Le docteur Giannou en doute, même s'il n'y pas eu d'accord politique entre Amal et les Palestiniens.

« Nabbi Berri n'avait pas le choix », explique le docteur Giannou.

« Le soulèvement dans les territoires occupés a mis Amal et Nabbi Berry dans une situation impossible. Ils ne pouvaient faire le siège des camps palestiniens de Beyrouth en même temps que les Israéliens faisaient de même à Gaza et en Cisjordanie. La communauté chiïte est divisée politiquement et la sympathie pour les Palestiniens des territoires est énorme », affirme le docteur Giannou.

Amal reprochait aux Palestiniens d'avoir à toutes fins utiles abandonné la lutte contre Israël et de chercher par conséquent à s'installer en permanence au Liban même, notamment dans les villages chiïtes du sud notamment dans ceux de l'est de Saïda.

Le soulèvement à Gaza et en Cisjordanie a sans doute atténué cette peur.

« Le coeur n'y est plus », explique le docteur Giannou en parlant du moral des miliciens d'Amal à l'égard des Palestiniens de Beyrouth. Il admet cependant que les choses sont peut-être un peu différentes au Sud-Liban où là, peut-être, les chiïtes doivent défendre leurs villages. Mais c'est une autre question.

« Chatila est par contre un symbole de la résistance palestinienne », explique le docteur Giannou. La levée du siège est une victoire qui a remonté le moral des défenseurs du camp.

« Il n'a jamais été question de reddition », explique-t-il, mais il y avait quand même place au doute. Mais Chatila c'est Chatila. Il faut vaincre ou mourir.

« Là, de dire le docteur Giannou, les Palestiniens marchent la tête haute. Dans les rues de Beyrouth, au contraire, ils marchent la tête basse ».

« Dans les camps », précise-t-il, « la distinction entre civils et combattants n'existe pas. Pour les Palestiniens, il y a plus de



Chris Giannou refuse de séparer sa vie professionnelle de ses convictions personnelles.

sécurité dans les camps que n'importe où à l'extérieur. Ceux qui sont là ont choisi d'y vivre. Ils savent ou savaient à l'avance ce qui les attend ou attendait ». Et Chatila a tenu pendant 27 mois. C'est pourtant, de dire le docteur Giannou, une position indéfendable. En tout cas, d'autres auraient tenu moins longtemps, précise-t-il.

Bataille pourrie dans une guerre pourrie. Pourrissement qui paradoxalement contribue à maintenir le moral en tout cas chez un médecin qui n'aura pas eu trop souvent à faire ces choix difficiles et déchirants entre ceux qu'il faut soigner et ceux qu'il faut laisser mourir.

« La priorité va à ceux qui ont de fortes chances de survie et de guérison. Une balle dans l'abdomen cela se soigne et se guérit plus facilement qu'un crâne traversé de part en part par une balle et où les chances de survie sont minimes ».

« Ce sont là des règles classiques de la médecine de guerre », rappelle-t-il.

« À Chatila, il y avait rarement des vagues de blessés. Je n'étais pas vraiment débordé. Mais j'étais quand même toujours occupé ».

Engagement moral

Il faudra presque avoir le goût du sui-

cide pour reprendre le siège de Chatila, explique-t-il.

Parlant de suicide, ne faut-il pas en avoir un peu le goût pour accepter de passer 27 mois de sa vie dans l'enfer de Chatila. Le docteur Giannou, comme la majorité de ses collègues, aurait pu se contenter d'une médecine de paix, pépère et rentable. Mais non, il a choisi les émotions fortes.

« C'est une question de principes et de convictions pour lesquels je suis prêt à payer le prix », affirme le docteur Giannou.

« Je ne sépare pas ma vie professionnelle et ma vie privée, ma vie et convictions. L'homme se dit de « gauche indépendante » sans affinité partisane.

« C'est un engagement en faveur du droit et de la liberté ».

Il a toujours voulu être médecin dans les pays du Tiers-monde. Il a achevé ses études médicales en Algérie et en Égypte pour se familiariser aux conditions et imprevions de la pratique médicale dans le Tiers-monde.

« Il fallait que quelqu'un aille à Chatila. J'y suis allé ».

Pour les adolescents de Gaza et Cisjordanie occupée

Une terrible «Guerre des Tuques»...

♦ DHEISHEH (AFP) - « Je n'ai jamais tué un oiseau au lance-pierres, je ne tire que sur les soldats », confesse, sur un ton de conspirateur, Sahel, un garçon de 11 ans, du camp de réfugiés palestiniens de Dheisheh, près de Bethléem, en Cisjordanie occupée.

par Jean-Luc PORTE

Sahel est devenu l'un des « combattants de première ligne » depuis le début des affrontements avec les soldats israéliens, comme de nombreux enfants des camps de réfugiés et des villages de Cisjordanie et de Gaza. Lors de notre rencontre,

un second gamin du camp vient lui annoncer que la « bataille » s'engagera en début d'après-midi. Il hoche la tête, sérieux, et répond, sûr de lui: « J'étais déjà au courant... »

Il explique ensuite, par le détail, sa tactique: « Si c'est à distance rapprochée, je lancerai les pierres à la main, entre dix et trente mètres, j'utiliserai le lance-pierres et au-delà je devrai emprunter la fronde de mon grand-frère ».

Sa précision dans le maniement du lance-pierres et sa hardiesse face aux soldats israéliens lui ont conféré une véritable autorité face à ses quinze frères et soeurs ainsi qu'aux bandes d'enfants du camp.

« Je n'ai peur ni des chiens ni des soldats », soutient l'enfant, qui rappelle pourtant que la dernière correction sérieuse qu'il a reçue, remonte seulement à quatre jours.

« Je tire toujours sur les voitures à plaques d'immatriculation noires (NDLR: véhicules de l'armée), mais la dernière fois, je n'avais que le lance-pierres et j'ai dû rapprocher de la route », explique-t-il.

« Dès que le pare-brise de la jeep de l'armée a volé en éclats, les soldats se sont lancés à notre poursuite. J'ai crié aux combattants (des gamins de 10 à 13 ans) de contre-attaquer avec les pierres mais ils ont fui, les lâches. J'ai alors décidé de tirer avec une bille. Je me suis retourné et j'ai visé le premier soldat. Il a été touché au flanc », ajoute Sahel rayonnant.

« Mais les autres soldats qui suivaient m'ont attrapé et j'ai reçu une pluie de gifles et de coups de pieds. Ce ne sont pourtant

pas leur coups qui m'empêcheront de recommencer. Je regrette quand même d'avoir sacrifié ma plus belle bille », poursuit-il.

« Les Israéliens, qui ont volé mon pays, ont un coeur de pierre, c'est pour cela qu'il faut les combattre avec les pierres », dit-il. Une série de coups de sifflets retentit dans le camp. Sahel s'assure que son stock de pierres est toujours dans la doublure de son vieux pull-over élimé et s'élance dans ses espadrilles, trois pointures trop grandes, le lance-pierres à la main, vers le grillage qui sépare le camp de la route principale.

Propagande

Les enfants du camp sont soumis à une propagande nationaliste intense de la part de leurs aînés d'une vingtaine d'années.

Dès l'âge de cinq ans, les familles les amènent, souvent pour leur première

sortie, visiter le village dont ils ont été expulsés en 1948 au moment de la création de l'Etat d'Israël. Ils ont tous appris des slogans palestiniens et les chants nationalistes occupent une place de choix dans leur répertoire. Leur haine de l'armée israélienne et des colons, entretenue par les nombreux incidents avec les soldats, est déjà très ancrée dès l'âge de dix ans.

Les journalistes ont par ailleurs eu du mal à quitter le camp de Dheisheh car toutes les ruelles sont barrées par des murs dressés par une armée de bambins de cinq à dix ans. Les gamins sont aussi chargés d'approvisionner en projectiles divers, notamment des pierres de toutes dimensions, les « combattants de première ligne ». Pendant ce temps, la génération des 10-12 ans affronte au lance-pierres et à la fronde les soldats qui répliquent avec des grenades lacrymogènes et des balles en caoutchouc.

...dans la vieille tradition palestinienne

♦ DHEISHEH (AFP) - « Pour nous réfugiés palestiniens, les pierres ont été de tout temps nos seuls vrais alliés, et les jeunes d'aujourd'hui qui se battent contre l'armée ne font que poursuivre une vieille tradition », témoigne Abou Nasser, la cinquantaine.

par Jean-Luc PORTE

« C'est aux pierres, alors que nous étions en 1948 dans un dénuement total après la destruction de notre village par les Israéliens, que nous devons notre survie », raconte Abou Nasser, un petit homme aux visages énergiques et à la moustache drue, dans le camp de Dheisheh, près de Bethléem, en Cisjordanie occupée.

« J'avais 10 ans à l'époque et, pendant deux ans, errant de village en village jusqu'à l'arrivée au camp en 1950, notre pitance quotidienne provenait principalement de la chasse aux animaux de la montagne, que nous abattions à la fronde », ajoute-t-il.

« Avec mon frère Ibrahim, nous avons

rapidement acquis une technique telle que nous faisions mouche à tous les coups, à la fronde ou au lance-pierres. Mais nous chassions aussi en lançant à la main des pierres taillées et aiguisées. Quand la faim vous prend au ventre, vous ne ratez pas deux fois votre cible et vous choisissez bien les projectiles », poursuit-il avec un sourire triste.

« Les pierres nous ont aussi permis de nous défendre contre les autres villageois palestiniens qui nous rejetaient comme des pestiférés, nous lapidant parfois et refusant de comprendre que notre terre avait été spoliée », dit Abou Nasser.

Dans les camps

« Après, nous avons continué à lutter dans le camp avec les pierres, mais cette fois contre les Jordaniens, raconte encore Abou Nasser. Ecoliers, nous avons formé un commando pour défendre notre instituteur qui était un fervent nationaliste palestinien. Dès que les soldats jordaniens s'approchaient du village, ils étaient accueillis à coups de fronde ».

« Je ne vous parle pas des bagarres entre enfants à coups de pierres qui n'étaient pas toujours tendres », ajoute Abou Nasser, montrant une cicatrice sur sa tempe gauche.

« Les pierres servaient aussi de jouets, ce qui n'a toujours pas changé aujourd'hui avec nos enfants. Nous avions deux jeux principaux: le 'Kharatar', un jeu d'adresse qui consiste à faire tomber une grosse pierre avec de plus petites, ainsi qu'une version adaptée du base-ball ou la fronde remplace le bâton ».

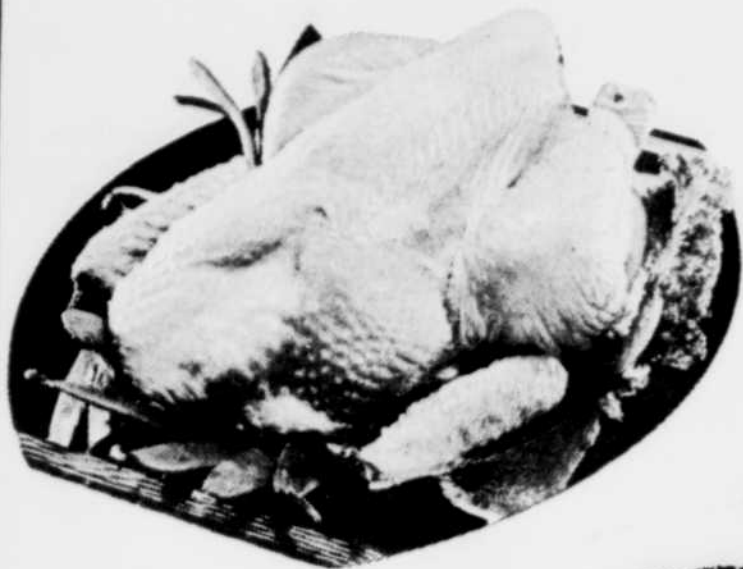
« Dans la montagne, notre terrain de jeux, il n'y a que des cailloux. Nous aimons les pierres, nous les avons domestiquées. Nos fils sont comme nous. Mais les gamins ces derniers mois, ont acquis un tel entraînement (allusion aux affrontements avec les soldats) qu'ils sont d'une précision diabolique. Notre terre ne sera pas reconquise avec des fusils - ceux parmi les Palestiniens qui pensent que des armes pourraient nous sauver, se trompent - mais avec des pierres de Palestine », conclut, lyrique, Abou Nasser.



Des combattants de plus en plus jeunes.



marque de certification d'IGA Canada Ltée
 approvisionné par
Hudon et Deaudelin Itée



POULETS FRAIS
 Catégorie Canada "A"
 Moins de 2 kg

1,96
 \$/kg

89¢
 /lb

JAMBONNEAU DE PORC FRAIS
 Un bout ou l'autre

2,82
 \$/kg

1,28
 \$/lb



Prix en vigueur du lundi 22 février au samedi 27 février 1988. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Pas de vente aux marchands. Le texte prévaut sur la photo lorsque celle-ci ne correspond pas à la description du produit annoncé.



Notre cahier publicitaire vous propose plusieurs autres aubaines.
 (Si vous ne l'avez pas reçu, demandez-en un à votre marchand IGA.)



BOISSONS AUX FRUITS FBI
 1 L

2/1,00



MÉLANGE À GÂTEAU SUPERMOIST BETTY CROCKER
 510 g

89¢



EAU DE JAVEL IGA
 3,6 L

99¢

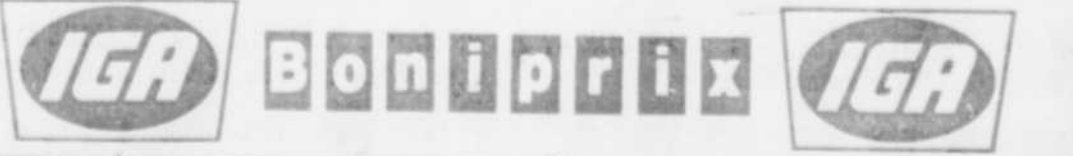


BANANES TURBANA
 Produit d'Amérique du Sud

77¢ 35¢
 /kg /lb

Il y a un supermarché IGA près de chez-vous!

Beauport ALIMENTATION A.D.R. 885, av. Royale	SUPERMARCHÉ A. PÉPIN & FILS INC. 248, chemin Ste-Foy	St-Pierre-Beccutti EPICERIE J.N. MAYRAND INC. 181, route Marie-Victorin
Charlesbourg COOP CHARLESBOURG IGA 7370, 3e Avenue O.	St-Anne (Cité Dorchester) COOP IGA 50, rue Principale	Ste-Foy ALIMENTATION LAFOREST INC. 3100, rue Laforest
ORLÉANSVILLE IGA 7010, boulevard du Jardin	St-Jean-Christophe SUPERMARCHÉ A. PÉPIN & FILS INC. 912, rue Commerciale	COOP IGA 3355, rue de la Paroisse
Donnachs SUPERMARCHÉ IGA 725, rue Notre-Dame	St-Jean-Port-Joli COOP LA PAIX 321, route de l'Église	MARCHE JOUVENCE INC. 107, rue Abbé-Pierre
Dubourg SUPERMARCHÉ IGA 2000, Pêre-Lafleur	St-Joseph SUPERMARCHÉ BOVIN INC. 3780, chemin Ste-Foy	SUPERMARCHÉ BOVIN INC. 3780, chemin Ste-Foy
Lorville COOP IGA 378, rue Racine	St-Joseph-de-Beauce COOP IGA 1021, av. du Palan	St-Jean ALIMENTATION RAYMOND ROUSSEAU INC. 1380, chemin Ste-Foy
COOP IGA 250, rue St-Louis	St-Lambert-de-Lévis EPICERIE CENTRE-MATIC INC. 1253, rue des Érables	St-Jean LES ENTREPRISES BOULANGERIE ET PÂTISSERIE INC. 612, 1re Avenue
Montmagny COOP IGA 70, boulevard Taché O.	St-Nicolas SUPERMARCHÉ CLEMENT (Chemin Furet) INC. Place Charbonner 4560, boulevard St-Joseph	St-Jean ALIMENTATION G. PULLIN INC. 335, boulevard Witho-Namé
Montmagny ALIMENTATION M.B. BERGERON INC. 56, av. Ruel	St-Nicolas COOP IGA INC. 135, rue Des Chéniers O.	St-Jean ALIMENTATION G. PULLIN INC. 335, boulevard Witho-Namé
Québec SUPERMARCHÉ A. PÉPIN & FILS INC. 135, rue Des Chéniers O.		St-Jean ALIMENTATION G. PULLIN INC. 335, boulevard Witho-Namé



L'ACTUALITÉ LOCALE

Développement économique

Charlevoix veut être séparé du Saguenay

Les principaux agents de développement économique de Charlevoix disposent de 15 jours à peine pour fixer les priorités qu'ils désirent soumettre aux responsables du ministère de l'Expansion industrielle régionale (MEIR) dans le cadre du fonds de développement annoncé pour le Saguenay-Lac-Saint-Jean par le ministre Robert de Cotret.

par Denis GAUTHIER (collaboration spéciale)

Le député de Charlevoix à la Chambre des communes, M. Charles Hamelin, a demandé aux hommes d'affaires de la région de retrousser leurs manches pour ne pas manquer le rendez-vous du 7 mars, à Jonquières, alors que des fonctionnaires du MEIR recevront leurs demandes. « Je sais que le délai est relativement court, mais il faut tenir compte que nous disposons déjà d'outils, puisque chaque secteur possède son plan de développement. Il suffit d'assembler le tout et de se présenter avec un langage cohérent », a déclaré M. Hamelin devant les membres de la

Chambre de commerce de Charlevoix-Est, en début de semaine.

Ce n'est d'ailleurs pas l'ampleur de la tâche, mais le fait d'être rattaché au plan du Saguenay-Lac-Saint-Jean qui a fait réagir les hommes d'affaires. En effet, on se demande quelles sont les affinités économiques que peuvent avoir ceux qui deviendront des partenaires dans ce programme. Certains auraient plutôt voulu que Charlevoix soit compris dans le plan de la Côte-Nord.

Le président de l'Association touristique, M. Jacques Lemire, a souligné que ce sera une lutte à la David et Goliath : « Nous sommes à peine 33.000 et ils sont 350.000. On ne pèsera pas lourd dans la balance. Il faudra être doublement préparés. »

Des cinq secteurs cadres du programme (recherche et développement technologique, développement des entreprises, mise en valeur des richesses naturelles, développement des ressources humaines et l'infrastructure), c'est vers ce dernier point que les représentants de Charlevoix entendent baser

leurs revendications principalement en matière de développement touristique.

« Les périphériques »
 M. Hamelin avait fait de la création de ces fonds régionaux de développement un de ses chevaux de bataille, lors de sa campagne électorale. Il soulignait alors que les fonctionnaires résidant dans les grands centres voyaient les concepts et les priorités des régions avec des yeux de gens des grands centres plutôt d'essayer de comprendre leurs réalités.

« À force d'en parler, on a fini par faire adopter le terme *périphériques*, pour parler des gens qui vivent à l'extérieur des grands axes de développement. Un plan comme celui proposé par M. de Cotret ne représente pas la panacée à tous les maux, mais c'est un moyen d'aller chercher des fonds qui, autrement, seraient inaccessibles, assure le député. Il y a encore des comités où le taux de chômage est encore à 18 pour 100. Le gouvernement l'a compris. »

Voyage en France

CHARLESBOURG - Un groupe d'élèves de l'école secondaire Le Sommet, dans le quartier Notre-Dame-des-Laurentides à Charlesbourg, organise un autre bingo afin de financer son projet culturel de voyage en France. L'activité aura lieu ce soir, 19h, à l'école.

SEARS Studio de photographie

Jusqu'à samedi seulement!

Offre en vigueur pour photos prises jusqu'au 27 février 1988.

16⁹⁵ dépôt de 25 incl.

Ens. de 20 photos: comprend 2 de 8 x 10", 3 de 5 x 7" et 15 format portefeuille*. AVEC CHOIX DE FONDS TRADITIONNELS.

CONFIEZ SON SOURIRE À SEARS!

Possédant une excellente formation, les photographes du studio de photo Sears ne laissent rien au hasard pour que chaque photo de votre enfant soit tout à fait réussie!

Aussi disponibles: photographies couleur instantanées pour passeport.

Nul besoin de prendre rendez-vous. Possibilité de crédit. Adultes et groupes familiaux bienvenus. Seulement 25 de plus pour chaque personne supplémentaire en plus du prix de l'offre. Nous choisissons les poses. Fond blanc ou noir, photo à deux sujets et autres effets spéciaux ne sont pas disponibles pour l'ensemble annoncé.

*Dimensions approximatives.

Studios photographiques dans tous les magasins Sears, dans notre unité de ventes par catalogue de Ste-Hyacinthe et au Centre de liquidation de St-Leonard.

SEARS

vous en avez pour votre argent... et plus!

LE SOLEIL
 ABONNEMENT: 647-3333

Pour les gens de l'extérieur, composez le numéro sans frais: 1-800-463-2362

Heures d'affaires:
 Lundi au vendredi: 7h00 à 17h30
 Samedi et Dimanche: 9h00 à 12h00

CHOEUR V'LA L'BON VENT
 Avis de convocation

Conformément à la résolution adoptée par le conseil d'administration du Choeur V'La L'Bon Vent le 4 février 1988, vous êtes convoqués à l'assemblée générale annuelle des membres de la troupe, qui se tiendra à l'école Stadacona, 1455, François 1er, Québec, le 9 mars 1988, à 19h30 en vue de

- recevoir, d'étudier et d'approuver le rapport annuel de l'administration et du Directeur artistique;
- d'approuver les états financiers de la troupe et le rapport des vérificateurs pour l'exercice terminé le 31 décembre 1987;
- de ratifier les actes des administrateurs et des dirigeants de la troupe jusqu'à la présente date;
- de procéder à l'élection des administrateurs;
- de nommer les vérificateurs de la troupe;
- d'étudier toute autre question qui pourrait être soumise à l'assemblée.

Pour le conseil d'administration
 Le secrétaire, René Jarry
 Québec, le 24 février 1988

Les diabétiques de Québec

Merci "don" d'aider!

Les Diabétiques de Québec

CAMPAGNE 88

Vente du macaron
25 ET 26 FÉVRIER

Votre don à chaque diabétique0.000025 \$
 Nombre de diabétiques dans la région de QuébecX 40 000
TOTAL 1,00 \$

1,00\$ C'EST PEU... ET BEAUCOUP!

Échec au diabète!

Les Diabétiques de Québec
 Place Laurier, Suite 403, Tour Frontenac
 2700, Boul. Laurier, Sainte-Foy (Québec)
 G1V 2L8

Une gracieuseté: **LE SOLEIL**



Jusqu'à cette année, la route de l'île qui compte 175 habitants en hiver n'était pas entretenue.

L'île aux Grues fait la fête

♦ **ÎLE AUX GRUES** - En plein milieu du fleuve Saint-Laurent, en face de Montmagny et de Cap-Saint-Ignace, on se sent pas mal isolé pendant l'hiver, alors que le seul lien avec la Côte-du-Sud est restreint à l'avion. Mais on sait s'amuser! Et l'on accueille chaleureusement parents et amis.

par Gilles PÉPIN

Dans trois semaines, ce sera la mi-carême. La fête durera une semaine complète avec des rassemblements dans beaucoup de maisons et des veillées de danse chez Fernand. Le p'tit caribou sera de la partie.

Bien avant, ce sera le 12e carnaval d'hiver de l'île aux Grues, du 26 au 29 février. Ce sera peut-être le plus petit carnaval au Québec, mais ce sera le plus «peppé», d'affirmer Louise D. Roy, une Sherbrookoise d'origine, qui est tombée en amour avec ce coin pittoresque, il y a déjà 15 ans.

«Le carnaval de l'île aux Grues, ce n'est pas celui de Rio; mais ça se déroule à un rythme aussi peu reposant. On s'entasse dans la salle chez Fernand, puis on a du gros plaisir», déclare Mme Roy, présidente du comité touristique, qui s'attend de voir ainsi doubler la population sur l'île, en fin de semaine. Pendant l'hiver, l'île n'a qu'environ 175 habitants.

L'hospitalité est de règle sur cette île qui n'a à peine que cinq milles de longueur et un mille de largeur. Le décor est aussi unique en ce lieu où les seules industries sont l'agriculture et une petite fromagerie.

Le service aérien y est assuré depuis Montmagny, dont l'aéroport est situé à deux kilomètres à l'est de la ville, en bordure de la route 132. L'avion peut recevoir neuf passagers. Le tarif ordinaire de \$30 (aller-retour) est réduit à \$20 pendant le carnaval. Il convient cependant de réserver (tél. 248-3545).

Route enfin déneigée

C'est le premier hiver que la route de l'île est entretenue pour

permettre la circulation des automobiles. Le conseil municipal n'a qu'un maigre budget, mais il peut compter sur la participation des agriculteurs qui sortent leurs tracteurs munis de souffleurs afin que la facture du déneigement n'excède pas \$10,000.

Le comité organisateur du carnaval peut, lui aussi, compter sur l'entraide. Il n'est composé officiellement que de cinq dames; en pratique, cependant, ce sont presque toutes les familles de l'île qui se font une joie de collaborer. On a ainsi fabriqué le costume du Bonhomme Carnaval puis les 2,300 effigies, dont la vente assurera le financement des fêtes. On aura aussi fabriqué toute la nourriture qui sera servie aux repas communautaires: cretons, pâtés, fèves au lard, rôtis de dinde, pains fourrés, tartes, etc...

La fête va débiter vendredi soir. À 19h, le comité du carnaval, le conseil municipal et les trois duchesses vont se rassembler chez le maire Michel Normand pour la remise de la clé de l'île. À 19h45, ce monde se déplacera au presbytère pour y signer le livre d'or. La veillée du couronnement de la reine commencera à 20h30 l'Auberge de l'Oie blanche. L'orchestre Journeault va animer le bal.

Samedi, il y aura «déjeuner cognac» chez Fernand. Le menu est impressionnant. Des jeux de société occuperont tout l'après-midi. À 19h30, une tournée de l'île en motoneige partira de l'église et s'arrêtera notamment devant un feu de camp préparé près du quai. La danse chez Fernand se terminera tard.

Dimanche, la «messe du carnaval» débutera à 10h30. Un brunch, de la danse et un tournoi de cartes occuperont pendant le reste de la journée. Quand les conditions climatiques sont favorables, c'est le dimanche que les visiteurs sont le plus nombreux.

Lundi, alors que les écoliers seront en congé pédagogique, un programme intéressera particulièrement les enfants. Il y aura une dernière soirée de danse ainsi que la remise des prix pour les plus beaux monuments et les numéros gagnants des effigies.♦

Pour les travailleurs de Lab Chrysotile Ancienneté globale : la CSN va en cour supérieure

♦ La CSN a décidé de poursuivre sa bataille dans le dossier de l'ancienneté globale des travailleurs de l'amiante et s'adressera à la cour supérieure pour obtenir un bref d'évoocation afin de faire invalider la décision rendue, le 28 janvier, par le juge Gilles Plante, du tribunal du travail.

par Guy BENJAMIN

L'annonce d'une telle décision a été faite par Clément Bélanger, président du syndicat des travailleurs rémunérés à l'heure de la Société Asbestos Ltée.

Rappelons que le juge Plante a décrété le maintien de syndicats séparés chez Société Asbestos Ltée, Lac d'Amiante du Québec Ltée et Bell Ltée, où les employés sont syndiqués avec les Métallos. Ces trois producteurs d'amiante forment la compagnie en commandite Lab Chrysotile.

La CSN revendique la fusion des listes d'ancienneté des trois syndicats et l'application d'une ancienneté globale. La décision du juge Plante est interprétée comme une victoire pour les Métallos dont les

membres, dans bien des cas, ont moins d'ancienneté que ceux de la CSN.

Le verdict du juge Plante renverse une décision rendue en première instance par le commissaire Denis Tremblay qui avait ordonné la tenue d'un vote d'allégeance syndicale parmi tous les syndiqués pour former une seule unité de négociations. Un tel vote aurait entraîné la disparition ou de la CSN ou des Métallos dans les mines d'amiante.

Autre bataille

Par ailleurs, le syndicat des travailleurs à l'heure de la Société Asbestos Ltée se prépare à livrer une autre bataille à Lab Chrysotile concernant la réouverture possible de la mine Edith.

Selon le syndicat, la direction de la société en commandite s'appuie à confier aux travailleurs de la compagnie Lac d'Amiante, affiliés aux Métallos, les prochains travaux d'exploitation de la mine Edith.

Or, rappelle le président du syndicat, ce sont les travailleurs de la Société Asbestos (CSN) qui ont oeuvré à la mine Edith jusqu'à sa fermeture en 1976.

Clément Bélanger affirme que le certificat de reconnaissance du syndicat CSN de la Société Asbestos stipule que les activités de la

mine Edith et de tout autre terrain de la Société Asbestos dans la région de l'amiante reviennent à ses membres.♦

Ottawa attend toujours la demande d'aide du Massif de Petite-Rivière

♦ Au moment où le conseil des ministres s'appuie à prendre une décision concernant le développement du Massif de Petite-Rivière, aucune demande officielle d'aide n'a encore été faite au gouvernement fédéral.

par Denis GAUTHIER (collaboration spéciale)

«Pas même une lettre d'intention», a renchéri le député de Charlevoix à la Chambre des communes, M. Charles Hamelin, alors qu'il faisait part de l'état du dossier auprès de son gouvernement.

M. Hamelin s'est dit prêt à tout mettre en oeuvre pour que les deux niveaux de gouvernement en arri-

vent à une entente spéciale au sujet du développement d'un centre de destination séjour au massif, «mais nous allons bientôt adopter un budget, et il serait temps de savoir ce qu'on attend de nous», soutient-il, en laissant entendre que les négociations pourraient traîner en longueur si on n'a pas prévu de crédits pour ce projet.

Le conseil des ministres du gouvernement Bourassa doit bientôt se pencher sur une solution de développement soumise par un consortium ayant le Groupe Roche à sa tête. On parle d'investissements de \$100,000,000 dont près du tiers iraient pour les infrastructures et seraient financés par le gouvernement.♦

LE PLUS POPULAIRE AUPRÈS DES DAMES



Les «Dames de coeur»

REER DESJARDINS

Dames de coeur, femmes de tête, jeunes travailleuses ou femmes d'affaires, de plus en plus, les Québécoises prennent leur avenir financier en main. Et quand vient le moment de choisir un REER, elles font confiance à Desjardins.

Économie d'impôt, rendement avantageux, préparation d'une retraite confortable, Desjardins offre des REER qui répondent à vos besoins.

LE PLUS GRAND

Parce que Desjardins est le chef de file en matière de REER au Québec, chaque caisse peut offrir une gamme complète de produits de retraite pour répondre aux besoins de ses membres.

Modalités des plus souples, choix des termes, contributions au REER du conjoint, REER par versements ou prêt pour un REER... vous êtes assurées de trouver chez Desjardins la formule d'épargne-retraite qui convient à vos ressources et à vos besoins financiers.

LE PLUS PROCHE

Avec plus de 1 600 points de service, Desjardins est aussi le plus vaste réseau financier au Québec. À chaque caisse, vous pouvez compter sur des conseillers éclairés et attentifs à vos besoins financiers.

Au moment de choisir votre REER, passez à votre caisse et renseignez-vous sur les avantages des REER Desjardins. Nos conseillers et nos conseillères n'attendent que l'occasion de vous aider.



La caisse populaire Desjardins

La date limite pour contribuer à un REER est le 29 février 1988 si vous désirez profiter d'une réduction d'impôt sur vos revenus de 1987.

Clinique d'optométrie



Le docteur Elyse Desjardins, optométriste, est heureuse d'offrir à la population de la région de Lévis les soins visuels complets:

- Examen approfondi de votre vision
- Choix de montures
- Choix de verres traditionnels et industriels
- Verres de contact
- Orthoptique (entraînement visuel)
- Conseils en matière de prévention oculovisuelle

Pour rendez-vous, veuillez composer le 833-4711, poste 2032

Centre d'optique SEARS

GALERIES CHAGNON 300, Côte du Passage, Lévis

PRÊT, PAS PRÊT VIA VOUS MARIE!

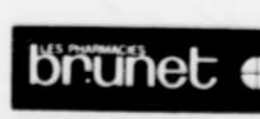
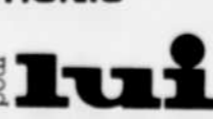
PLUS DE 100 000 \$ EN PRIX



SUR LE RÉSEAU



REGARDEZ VIA QUÉBEC DU LUNDI AU VENDREDI À 16H00



FUTURS MARIÉS: NOMS

ADRESSE ET TÉLÉPHONE

DATE ET LIEU DE LA CÉRÉMONIE

*N.B. Pour être éligibles, les futurs mariés doivent être inscrits par une tierce personne.

INSCRITS PAR: NOM

ADRESSE ET TÉLÉPHONE

RETOURNEZ À: PRÊT, PAS PRÊT VIA QUÉBEC VOUS MARIE! C.P. 6666, QUÉBEC, (Québec) G1K 8X2

L'ÉCONOMIE



Une hausse de 7.7 pour 100 en 1988-1989

Le fédéral prévoit dépenser \$132.25 milliards

OTTAWA (PC) - Les dépenses fédérales de 1988-1989 seront de \$132,25 milliards, soit une augmentation de 7,7 pour 100 par rapport au budget de 1987-1988, selon les prévisions déposées, hier, aux Communes par le président du Conseil du trésor Don Mazankowski.

par Pierre APRIL

Malgré cette augmentation des dépenses, bien au-delà du taux de croissance annuelle de l'inflation, qui est d'un peu plus de 4 pour 100, M. Mazankowski a continué d'affirmer que la tendance au contrôle et à la compression, que le gouvernement conservateur a tenté d'imprimer à son administration, était encore respectée.

« Comme l'a signalé le ministre des Finances, nous avons établi un plan financier, en 1984, et nous l'avons respecté. Nous avons réduit le déficit (de \$30 à \$29,6 milliards), nous avons contrôlé les dépenses, nous avons éliminé le gaspillage et le double emploi, nous avons allégé l'appareil gouvernemental », a souligné M. Mazankowski.

Le budget des dépenses principal tient compte d'une série de projets déjà annoncés par le gouvernement, au cours des derniers mois, et laisse une marge de manoeuvre en ce qui concerne les réserves non réparties par enveloppe ou par ministère et programme de \$2,356 milliards, soit \$1,144 milliard de plus qu'en 1987-1988. Cela lui permettra de voir venir et de tenir compte des besoins durant la prochaine campagne électorale.

M. Mazankowski a rappelé les engagements de \$306 millions pour l'Agence des perspectives de l'Atlantique, les \$312 millions pour le Bureau de diversification de l'économie de l'Ouest, les \$197 millions pour le développement du nord de l'Ontario, les \$296 millions pour compléter le Programme spécial des grains et les \$40 millions pour la stratégie nationale contre l'abus des drogues.

Ce budget des dépenses de \$132 milliards tient compte d'un certain nombre de nouvelles initiatives annoncées par le gouvernement, mais pour lesquelles les ressources n'ont pas encore été spécifiquement allouées. Le président du Conseil du trésor a mentionné les projets dans les domaines

des sciences et de la technologie, les programmes élargis à l'intention des personnes âgées, la stratégie en matière de garde d'enfants.

« Les ressources financières affectées à tous ces projets, a précisé M. Mazankowski, s'inscrivent dans le plan de dépenses de \$132 milliards et dans l'augmentation de 4,3 pour 100 des dépenses de programmes. »

Le budget vient aussi confirmer ce que le ministre des Finances Michael Wilson avait pressenti, dans son discours du budget, le 10 février, soit que le service de la dette publique continue de gruger les revenus du gouvernement.

Les frais de la dette publique de \$32,055 milliards dépasseront de \$3,9 milliards (13,7 pour 100) ceux de l'année dernière. « On ne pourra alléger ce fardeau qu'à long terme, a précisé le président du Conseil du trésor, et en appliquant des principes de saine gestion de même qu'en réduisant le déficit. »

Les transferts

Pendant que les paiements de transferts directs aux administrations provinciales augmenteront de près de \$1 milliard en vertu du programme de péréquation, « nous transférerons, a ajouté le ministre, une somme supplémentaire d'un demi-milliard de dollars aux provinces à titre de participation au financement des services de santé, d'éducation et de bien-être. »

Les paiements directs aux personnes âgées augmenteront à la suite des augmentations de \$860 millions des pensions de vieillesse et de \$134 millions des versements du supplément de revenu garanti.

« De la hausse de \$8,5 milliards du budget des dépenses, a précisé M. Mazankowski, \$3,5 milliards (45 pour 100) sont affectés à la dette publique et \$2,4 milliards (28 pour 100) sont liés à l'augmentation des dépenses relatives aux principaux programmes sociaux, y compris l'aide aux programmes de santé et d'éducation et l'aide directe aux provinces et aux territoires. »

La Défense nationale, sans compter le programme d'acquisition des sous-marins nucléaires, touchera \$11,2 milliards, soit une augmentation de \$860 millions sur l'année dernière.

Le budget comporte \$1,536 milliard destinés aux organismes qui relèvent du ministère des Commu-

nications. De cette somme, \$907 millions sont alloués à la Société Radio-Canada, ce qui représente près de 60 pour 100 des dépenses fédérales pour les arts et la culture.

Selon la ministre des Communications Flora MacDonald, le budget de Radio-Canada atteindra \$1,219 milliard, une augmentation de \$53 millions. Ceci veut dire une augmentation des crédits parlementaires de \$26 millions et \$27 millions de recettes supplémentaires.

Le budget des affaires culturelles passe de \$106 à \$132 millions,

celui du Conseil des Arts de \$88 à \$92 millions, celui de l'Office national du film de \$64,8 à \$66,4 millions, alors que celui de Téléfilm diminue de \$108,5 à \$101,5 millions.

Les régions

Dans le domaine du développement régional, là où le gouvernement avait promis de faire porter ses efforts, le budget global est passé de \$9,193 à \$10,862 milliards. De cette augmentation, les provinces de l'Atlantique toucheront \$306 millions, les provinces de

l'Ouest, \$312 millions, le ministère des Pêches et Océans, \$679 millions, le Développement industriel régional, \$1,347 milliard, les Sciences et la Technologie, \$37 millions, l'Énergie, Mines et Ressources, \$929 millions, le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie, \$354 millions, et le Conseil national de recherches du Canada, \$430 millions.

Les dépenses globales du gouvernement dans le secteur des sciences et de la technologie s'éle-

vent à plus de \$4 milliards, comprenant le financement des travaux à l'Agriculture, à la Défense nationale, à l'Énergie, aux Mines et Ressources, à l'Environnement Canada et aux Pêches et Océans.

En ce qui concerne les réserves pour le développement régional, le gouvernement a quand même jugé bon de réduire les fonds disponibles pour les faire passer de \$3,559 milliards en 1987-1988 à \$1,012 milliard dans le présent budget. ●



Pour le président du Conseil du trésor, Don Mazankowski, le gouvernement « garde le contrôle sur la croissance des dépenses publiques ».

\$400 millions de plus en paiements de transferts au Québec

OTTAWA (PC) - Les paiements de transferts versés au Québec en 1988-1989 atteindront la somme totale de \$9,7 milliards, une augmentation de près de \$400 millions par rapport à l'exercice financier précédent.

Les transferts en espèces représentent \$6,3 milliards et en impôts \$3,4 milliards. Pour l'ensemble du Canada, le budget des dépenses fédérales, hier, par le président du Conseil du trésor Don Mazankowski prévoit des débours de \$20 milliards.

En vertu des accords fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces et sur les contributions fédérales en matière d'enseignement postsecondaire et de santé, le budget des dépenses principales de 1988-1989 prévoit \$9,4 milliards pour la partie en espèces de ce programme, alors que les contributions totales, y compris l'impôt et les transferts, devraient s'élever à \$18,5 milliards, une augmentation de 5,3 pour 100 par rapport à 1987-1988.

Pour le Québec, la contribution générale fédérale à la santé et à l'enseignement post-secondaire au titre du financement des programmes établis en transferts fiscaux et en péréquation s'établira pour le prochain exercice financier à \$4,7 milliards. ●

	87-88	78-89	% variation
Développement économique et régional	(milliards) \$ 14.1	(milliards) \$ 13.4	-5.4
Développement social	56.9	59.4	4.4
Arrangements fiscaux	3.4	3.5	5.5
Défense	10.4	11.1	6.2
Parlement	.23	.24	4.0
Services gouvernementaux	4.1	3.9	-5.2
Dette publique	29.2	32	9.7
Total	125	131	4.4

(totaux uniformisés)

Points saillants

OTTAWA (PC) - Le président du Conseil du trésor, Don Mazankowski, a déposé, hier, aux Communes, le budget des dépenses principal pour l'exercice financier 1988-1989. Voici les points saillants de ce budget:

- Les dépenses pour l'exercice financier qui débutera le 1er avril seront de \$132,25 milliards, soit une augmentation d'environ huit pour 100 sur l'année dernière alors que le gouvernement avait dépensé \$122,6 milliards;
- Augmentation de \$860 millions dans le domaine de la défense pour un budget global de \$11,088 milliards. Ce budget ne comprend pas le coût éventuel du programme d'acquisition de la flotte de sous-marins nucléaires;
- L'aide au développement et les affaires extérieures coûteront \$184 millions de plus pour un budget global de \$3,541 milliards;
- Le service de la dette publique augmentera de \$3,855 milliards pour un total de \$32,055 milliards;
- Les paiements de transferts aux autres niveaux de gouvernement atteindront \$22,662 milliards, soit \$1,366 milliard de plus qu'au cours du dernier exercice financier;
- Les transferts aux particuliers seront de \$22,329 milliards, soit une croissance de \$849 milliards;
- Les réserves non réparties par enveloppe passeront de \$1,144 milliard à \$2,536 milliards;
- La contribution fédérale à la Société Radio-Canada passera de \$881 millions en 1987-1988 à \$907 millions en 1988-1989;
- La Gendarmerie royale du Canada verra son budget passer de \$914 millions à \$1,032 milliard;
- Le Service canadien du renseignement de sécurité bénéficiera de \$148,6 millions contre \$133 millions au cours du dernier exercice;
- Le ministère de l'Énergie, des Mines et Ressources voit son budget de dépenses principal passer de \$710 millions à \$929 millions;
- Le budget de la Société de développement du Cap-Breton diminuera de \$70 millions en passant de \$111 millions à \$40 millions, l'Agence des perspectives de l'Atlantique, par contre, aura un premier budget de \$306 millions. ●

SURPLUS PROVENANT DU GOUVERNEMENT

RABAIS de 10%
sur toute la marchandise

- Bureaux
- Vestiaires
- Chaises empilables et chaises de secrétaire
- Protège-tapis
- Tables à dessin
- Classeurs
- Étagères en métal
- Écrans
- Machines à écrire
- Bibliothèques de tout genre
- Comptoirs
- Vestiaire
- Tables en chêne 30 x 60 et autres

LIEU DE LA VENTE:
720, Saint-Vallier ouest 59, Saint-Joseph est
683-2338 647-4444
550, Marie-de-l'Incarnation
683-5555

Heures d'affaires: du lundi au mercredi, de 9h à 17h (jeudi et vendredi, de 9h à 20h) Samedi, de 9h à midi.

Edifice Champlain • Edifice Frontenac Espace à bureau

À LOUER

En "plein cœur" du centre-ville de Sainte-Foy. Différents espaces de 300 à 10 500 pieds carrés. Disponibles immédiatement. Formule "clé en main" disponible. Stationnement gratuit.

Pour renseignements
Pierre Léveillé

2700, boulevard Laurier, Sainte-Foy (418)651-7085

Payez moins d'impôt!

Appelez-nous dès aujourd'hui!

Québec: (418) 622-3258
Extérieur: 1-800-361-7111 (sans frais)

Montréal: (514) 285-6400
Trois-Rivières: (819) 373-3447
Sherbrooke: (819) 821-2070
Jonquière: (418) 547-6800

Sept-Îles: (418) 968-6254
Hull: (819) 778-1656
Baie Comeau: (418) 589-9175
Rouyn-Noranda: (819) 762-1354

Du lundi au vendredi: de 8 h à 20 h; le samedi: de 9 h à 16 h

RÉDUISEZ VOS IMPÔTS

-80%

REER +40%

CRÉEZ DES EMPLOIS

BON RENDEMENT

LE **FONDS**
DE SOLIDARITÉ
DES TRAVAILLEURS
DU QUÉBEC (FTQ)

LE FONDS Créateur d'EMPLOIS

4715, avenue Des Replats
Bureau 195
Charlesbourg-Ouest

Faites vite!

2785, boul. Laurier
Sainte-Foy

Cette annonce ne constitue pas une offre publique de valeurs. Vous obtiendrez toutes les informations requises dans le document d'informations du Fonds.

EN UN CLIN D'OEIL

■ **Texaco: \$1.25 milliard au fisc** - Le groupe pétrolier américain Texaco a annoncé, hier, qu'il avait accepté de verser \$1.25 milliard au fisc américain, en règlement des sommes que lui réclamait celui-ci en raison des prix pratiqués par la société de 1973 à 1981. Cet accord « n'aura aucun impact sur les revenus », a affirmé le président de Texaco, M. James Kinnear, en précisant que des réserves avaient déjà été constituées pour faire face aux demandes du fisc. Les versements seront répartis sur cinq ans et demi, avec un paiement initial de \$400 millions.

■ **Rhône-Alpes inaugure** - Le Bureau de représentation économique de la région française Rhône-Alpes a été inauguré, lundi, à Montréal, par une délégation forte de près d'une cinquantaine de personnalités régionales. Ce Bureau est installé dans l'immeuble montréalais de la société papetière Cascades. Le Canada est le 10^e fournisseur et le 14^e client de la région française, les échanges s'étant élevés, en 1986, à un milliard de francs dans chaque sens, a indiqué le président du Conseil régional, M. Charles Béraudier.

■ **Moody's dévalue Kodak** - La société new-yorkaise d'évaluation financière Moody's Investors Service a annoncé qu'elle avait revu en baisse la notation de la dette principale de Eastman Kodak Co. Cette décision a été prise en raison, d'une part, du rachat prévu par Kodak, pour \$5,1 milliards, du laboratoire pharmaceutique Sterling Drug Inc. et, d'autre part, du procès opposant Kodak et Polaroid. Polaroid Corp. vient en effet de réclamer à Kodak pour \$5,7 milliards de dommages et intérêts pour avoir violé ses brevets de fabrication dans le secteur de la photographie à développement instantané. Moody's a baissé de « AA2 » à « A2 » la notation de la dette principale de Kodak, et également de « AA1 » à « A2 » celle de la dette de Sterling Drug.

■ **Campeau obtient une injonction** - Un juge d'une cour fédérale a invalidé comme inconstitutionnel un statut de l'Ohio sur les prises de contrôle visant à faire avorter la tentative de mainmise hostile par Campeau Corp. sur Federated Department Stores. Le juge Carl Rubin, d'une cour de district, a ainsi accédé à la demande faite par Campeau d'une injonction préliminaire contre le nouveau statut, qui a été adopté comme addition à la loi de l'Etat en vigueur touchant les prises de contrôle. Cette loi, a noté le juge, exerce une discrimination non justifiée à l'égard de certaines entreprises et constitue un règlement inapproprié sur le commerce entre Etats.

■ **Investissement à Cowansville** - La compagnie Albany International, qui possède déjà une usine de 336 employés à Cowansville, investira \$13,2 millions, en trois ans, pour implanter une nouvelle manufacture dans cette même localité et augmenter de façon générale sa productivité. Cet investissement créera au total 25 emplois. La multinationale bénéficiera pour ce faire d'une subvention fédérale de \$1,2 million. L'aide gouvernementale s'inscrit dans le cadre du programme de développement industriel et régional.

■ **Moins de biens commandés** - Les commandes de biens durables aux industries américaines ont reculé de 2,8 pour 100, en janvier, après une progression de 4,1 pour 100, en décembre (données corrigées des variations saisonnières), a annoncé, hier, le département du Commerce. Cette baisse, la plus importante depuis janvier 1987 (-8 pour 100), était toutefois attendue par les analystes après la forte augmentation de décembre.

Résultats financiers:

■ **ALCAN:** Le bénéfice net a atteint son plus haut niveau depuis les records de 1979 et 1980, lors de l'exercice de 1987. Le bénéfice est de \$433 millions, et les ventes ont atteint \$6,8 milliards. La réduction des coûts et l'allègement des structures comptent pour beaucoup dans l'amélioration des résultats.

■ **AVCORP INDUSTRIES:** Pour le premier trimestre de 1987-88, les ventes ont atteint \$33 millions, en comparaison de ventes de \$5 millions pour le premier trimestre 1986-87. Les bénéfices atteignent \$440,000 (\$0.08 l'action), comparativement à \$203,000 l'année précédente.

■ **ROLLAND INC:** Rolland Inc. a réalisé un bénéfice net de \$4,910,000 à la fin de l'exercice 1987, principalement en raison d'un bénéfice extraordinaire de \$1,557,000 découlant de la vente de l'usine de Scarborough, en Ontario. L'exercice s'est terminé fort, en raison de la bonne demande pour les papiers fins. Le chiffre d'affaires de l'année a été de \$387,7 millions.

■ **FOURGONS TRANSIT:** Les Fourgons Transist ont réalisé des ventes pour \$4,916,000 à la fin du semestre terminé le 31 décembre 1987. Pour cette période, le bénéfice a atteint \$1,124,000 principalement en raison de la vente d'une ancienne usine pour \$380,000.

■ **CANTREX Inc:** Le Groupe Cantrex spécialisé dans la vente de meubles a réalisé des ventes de \$464 millions et réalisé un bénéfice de \$6,4 millions au cours de l'exercice terminé le 31 décembre.

■ **HÉROUX Inc:** La compagnie Héroux Inc., qui fabrique notamment des trains d'atterrissage pour les avions F-15 de l'armée américaine, a réalisé des ventes pour \$14,660,000 au dernier trimestre. Le bénéfice de cette période a atteint \$1,452,000 ou 15 cents l'action.

■ **BILTRITE NIGHTINGALE:** Le manufacturier Biltrite Nightingale de Ville d'Anjou a réalisé un chiffre d'affaires de \$91,449,000, en hausse de 15 pour 100, à la fin de l'exercice 1987. Cette augmentation a été qualifiée de satisfaisante, compte tenu que les ventes du marché du meuble de bureau en Amérique du Nord n'ont progressé que de huit pour 100 durant cette période. Le bénéfice net a été de \$3,156,000 ou 56 cents par action.

■ **SODISCO:** La compagnie de Victoriaville annonce des ventes de \$155,6 millions, en hausse de 109 pour 100, et des bénéfices en hausse de 61 pour 100 à \$4 millions. Il s'agit des résultats pour une période de cinq mois, à cause de modifications à l'année fiscale de la compagnie.

■ **BANQUE DE MONTRÉAL:** La Banque de Montréal a annoncé hier qu'elle avait enregistré des revenus nets de \$153,1 millions au cours du trimestre clos le 31 janvier dernier, soit le même montant qu'au cours du trimestre clos le 31 janvier 1987. Le revenu net par action ordinaire a baissé de 32 cents (de \$1.71 à \$1.39).

Forte baisse du déficit fédéral

♦ **OTTAWA (AFP)** - Le gouvernement canadien a enregistré, en novembre 1987, une très nette diminution de son déficit budgétaire qui a porté sur \$1,4 milliard contre \$2,3 milliards en novembre 86, selon les chiffres publiés, hier, à Ottawa, par le ministère des Finances.

Au cours du mois sous revue, les revenus du gouvernement fédéral se sont en effet élevés à \$7,9 milliards et les dépenses à \$9,3 milliards contre respectivement \$6,8 et \$9,1 milliards en 1986.

Par ailleurs, pour les huit premiers mois de l'année financière 1987-88 (avril 87 à mars 88) le déficit est lui aussi en baisse à \$15,9 milliards contre \$18,5 milliards pour la même période de 1986.

D'avril à novembre 87, les recettes budgétaires ont porté sur \$59,7 milliards (\$53,9 milliards en 86) et les dépenses sur \$75,6 milliards (\$72,5 milliards) ●

ca

Le Comité des comptables agréés de Québec
DÉJEUNER-PRESTIGE



Lors de cette rencontre, M. Bruno Riverin, président et chef de la direction de la Bourse de Montréal, nous entretiendra sur le positionnement de la Bourse de Montréal par rapport à l'évolution des marchés boursiers. À cette même occasion, le trophée Vision 88 sera remis à deux entreprises de la région Q3.

Cette activité est ouverte aux comptables agréés, à leurs invités et aux gens d'affaires désireux d'y participer.
Coût: 25\$ pour les membres, 30\$ pour les non-membres.
Pour réservations:

France Houde: 647-3151

Implantation d'un Centre de technologie

Digital Equipement investira \$15 millions au Québec

♦ **La compagnie de matériel informatique et de logiciels Digital Equipement du Canada a décidé d'implanter au Québec, à Hull, son Centre de technologie, soit un investissement de \$15 millions sur trois ans et la création de 250 emplois.**

par Pierre ASSELIN

En conférence de presse, à Québec, le président de Digital Equipment Canada, M. Kenneth B. Copeland, a annoncé, en anglais seulement, l'expansion de ses acti-

vités dans le Québec. Le nombre d'employés doublera, de 250 à 500, avec cette nouvelle installation. Un million de dollars seront investis pour agrandir les bureaux de vente et de service, à Montréal.

La « main-d'œuvre spécialisée et bilingue, que l'on trouve au Québec, ainsi que l'environnement favorable aux affaires » ont incité Digital à choisir le Québec, soulignait M. Copeland. Le centre offrira le service d'assistance logicielle et matérielle de pointe pour le pays en entier, pour la clientèle et les représentants de la compagnie.

Le ministre québécois de l'Industrie et du Commerce, Daniel Johnson, assistait à la conférence de presse. Même si lui et M. Copeland ont insisté sur le fait que Digital aurait accès à une main-d'œuvre bilingue, le président de la compagnie a reconnu que sa compagnie n'avait aucun programme d'embauche à ce sujet pour son nouveau centre.

Le ministre Johnson s'est littéralement engagé, de son côté, à ce que le gouvernement québécois ait un « préjugé favorable » aux produits de Digital dans ses appels d'of-

fres, maintenant que cette compagnie a choisi de traverser la frontière qui sépare Hull d'Ottawa, où l'entreprise possède déjà une usine. Québec achète annuellement \$500 millions d'équipement informatique, a précisé le ministre.

Digital emploie actuellement 3,000 personnes au Canada, et son chiffre d'affaires était de \$772 millions en 1987. M. Copeland prévoit dépasser le milliard en 1990. Digital est une filiale de Digital Equipment, de Boston, dont les ventes atteignent \$10 milliards à l'échelle mondiale. ●

Québec se propose d'accroître la recherche dans le secteur forestier

♦ **Le ministre des Forêts, Albert Côté, a profité de l'occasion que lui offrait la séance d'inauguration du Carrefour 1988 de la recherche forestière pour annoncer l'intention de son gouvernement d'accroître la recherche dans le secteur des forêts. Il a du même coup levé le voile sur la composition et le fonctionnement du Conseil de la recherche forestière au sujet duquel le Conseil des ministres devrait statuer dans le cours de sa réunion d'aujourd'hui.**

par Raymond GAGNE

Pour le ministre Côté, le Carrefour 1988 de la recherche forestière fait la démonstration qu'il y a plus que la tordeuse des bourgeons de l'épinette, les pertes de bois qui découlent des ravages dus à l'insecte, le dépérissement des érables, les bris de stocks, etc., dans la problématique forestière.

Organisé pour une deuxième année par le Service du transfert technologique du ministère de l'Énergie et des Ressources (MER), ce Carrefour a pour thème: « La recherche: clé de la mise en valeur de la forêt. » Plus de 120 chercheurs y présentent les résultats de leurs travaux de recherche dans 70 kiosques installés dans la salle Borduas de l'hôtel Loews le Concorde, Grande-Allée, à Québec.

Un programme de conférences et d'ateliers spécialisés est également offert aux chercheurs, responsables forestiers ainsi qu'à la population qui, a dit, hier, le ministre Côté, est invitée d'une façon toute particulière à participer à ce Carrefour qui lui permettra de prendre connaissance des efforts majeurs consentis dans la recherche.

Parmi les domaines de recherche que privilégiera le MER, M. Côté mentionne l'amélioration des arbres (\$2,5 millions), celle des méthodes de production de semis, (\$3/4 de million), la mise au point de méthodes de reboisement et d'entretien de plantations, etc. Le MER consacrera \$1 million à la recherche de méthodes de coupe et d'intervention et \$1,3 million à la protection contre les insectes et à la découverte des causes du dépérissement.

Le ministre veut également accroître de façon importante les budgets déjà alloués au transfert de technologies.

Quant au Conseil de la recherche forestière, a précisé M. Côté, il s'agira d'un organisme privé, sans



Albert Côté, ministre des Forêts.

but lucratif. Il sera composé, au départ, de représentants de sept organismes: le MER, le Service canadien des forêts, l'université Laval, l'Université du Québec, l'Association des industries forestières du Québec, l'Association des manufacturiers de bois de sciage et la Fédération des producteurs de bois du Québec.

Éventuellement, il pourra s'adjoindre d'autres membres, qu'ils soient liés à des organismes gouvernementaux, para-gouvernementaux, de recherche, de l'industrie forestière ou des forêts privées.

Enfin, ce sont les membres qui financent les activités du Conseil dont la responsabilité première consistera à identifier les besoins et

à recommander les orientations à donner aux efforts de recherche dans le domaine forestier.

Pour le ministre, le Conseil pourra jouer un rôle important lorsqu'il s'agira d'obtenir, pour le Québec et son secteur forestier, la juste part qui doit lui revenir des \$1,3 milliard que le gouvernement fédéral a décidé d'investir dans la recherche, selon l'annonce faite, récemment, par le premier ministre Brian Mulroney.

Le Carrefour 1988 de la recherche forestière inauguré, hier, se poursuivra jusqu'à demain, jeudi, en fin d'après-midi. M. Gilbert Paillé, sous-ministre associé aux Forêts, y prononcera l'allocution de clôture. ●

L'économie mondiale devrait échapper à la récession

♦ **OTTAWA (PC)** - L'économie mondiale échappera probablement à la récession que plusieurs appréhendaient au lendemain du « krach » boursier d'octobre dernier, a déclaré hier le secrétaire général de l'Organisation pour la coopération et le développement économiques, M. Jean-Claude Paye.

Les dommages causés par l'effondrement des marchés boursiers, le 19 octobre, ont été moins importants que prévus, a-t-il expliqué, ce qui l'amène à prédire que l'économie, au lieu de subir une récession, continuera sa croissance mais à un rythme plus modéré que l'an dernier.

La situation aurait été moins en-

courageante si les banques centrales n'avaient pas réagi rapidement pour consolider les marchés boursiers en abaissant les taux d'intérêt.

Par ailleurs, l'économie du Canada demeure l'une des plus solides des sept pays les plus industrialisés, a-t-il constaté.

HEURES D'OUVERTURE PROLONGÉES D'ICI LE 29 FÉVRIER POUR FACILITER L'ACHAT DE VOTRE REER.



C'est tout un score!
Mais hâtez-vous! Il ne reste que 6 jours pour investir dans un REER pour l'année 1987.

Un régime enregistré d'épargne-retraite du Trust Royal vous permet de faire des économies d'impôt tout en vous offrant le maximum de rendement sur votre investissement. Et, vous pouvez profiter d'un intérêt boni

additionnel allant jusqu'à 1/2 % selon le solde total de votre REER au Trust Royal. Profitez-en avant qu'il ne soit trop tard!

Jean Sébeau
Taux sujet à confirmation
Reçu d'impôt immédiat



QUEBEC
322, Chemin St-Louis
Sillery, Québec G1S 1E5
681-7241
1874, d'Esplanade
Quinze, Québec G1J 5B1
667-7318

Membre de la Régie de l'assurance-dépôts du Québec.

le TRUST ROYAL
porte conseil

AU QUÉBEC DEPUIS PRÈS DE 100 ANS

PASSEZ À UNE SUCCURSALE DU TRUST ROYAL OU COMPOSEZ 1-800-363-INFO.

Questions sur l'impôt? Appelez-nous!

Nous vous offrons un service supplémentaire durant la saison de production. En effet, nous prolongeons les heures de notre service téléphonique.

Du 22 février au 21 avril, vous pouvez nous appeler de 8 h 15 à 18 h, du lundi au jeudi. Du 25 au 29 avril, nous prolongeons nos heures jusqu'à 20 h.

Pour un service rapide, appelez-nous avant 10 h ou après 14 h.

Vous trouverez le numéro de téléphone local et d'interurbain sans frais dans votre annuaire téléphonique ou dans votre guide d'impôt.
Nous sommes à votre service

Canada

LE MARCHÉ BOURSEIER

Table with exchange rates for Dow Jones, Toronto, Montreal, and other indices.

MONTREAL

Volume: 4.238.340 actions

Indice général: 1.594,43

en baisse de 5,89

Time: Venes Had Bas Ferm Chang

Table of stock prices for Montreal market, including various company names and their prices.

TORONTO

Volume: 16.820.000 actions

30 titres: 31.500,00

en baisse de 7,16

Time: Venes Had Bas Ferm Chang

A et B

Table of stock prices for Toronto market, including various company names and their prices.

NEW YORK

Volume: 192.260.000 actions

Dow Jones: 2.039,12

en baisse de 1,17

Time: rpt en ch bas ferm chang

Table of stock prices for New York market, including various company names and their prices.

FONDS MUTUELS

SOEGEAR 1193,35

+10,44

Membres de l'IFPC

Table listing mutual funds and their performance metrics.

Table of stock prices for Montreal market, continuing from the previous section.

Table of stock prices for Montreal market, continuing from the previous section.

Table of stock prices for Montreal market, continuing from the previous section.

Table of stock prices for Montreal market, continuing from the previous section.

Table of stock prices for Montreal market, continuing from the previous section.

(suite à la page B-11)

Le krach a rendu les banques US vulnérables aux offres d'achat

BOSTON (AFP) - Le krach boursier d'octobre, en réduisant leur valeur boursière, a rendu vulnérables aux OPA de nombreuses grandes banques américaines, estime une étude publiée par MAC Group, une société d'étude financière de Cambridge (Massachusetts).

Selon cette étude, 19 des 50 plus grandes banques américaines, étaient susceptibles de faire l'objet d'une OPA à la fin de 1987 contre seulement quatre au 30 septembre dernier. Parmi les banques « menacées », figurent notamment la deuxième banque américaine, Chase Manhattan Corp. (7e), First Chicago Corp. (10e), Bank of Boston Corp. (12e) et Mellon Bank Corp. (16e).

En revanche, certaines banques sont sorties peu affectées du krach boursier. Parmi celles-ci, qui ont toutes conservé une valeur boursière supérieure à leur valeur comptable, figurent surtout des banques dont le montant des actifs est plus limité (FleetNorstar Financial, 22e banque américaine, Sovran Financial, Bancorp Inc., Banc One Corp.).

reculé de 29 pour 100 du « Lundi noir » (19 octobre) au 31 décembre dernier.

Les 19 banques vulnérables aux OPA sont, selon l'étude, celles dont le ratio « valeur boursière/valeur comptable » est inférieur à un, c'est-à-dire que leur valeur comptable dépasse leur capitalisation boursière.

Dans cette liste, on retrouve, outre Chase Manhattan et BankAmerica, Manufacturers Hanover Corp. (6e banque américaine), Security Pacific Corp. (7e), First Chicago Corp. (10e), Bank of Boston Corp. (12e) et Mellon Bank Corp. (16e).

En revanche, certaines banques sont sorties peu affectées du krach boursier. Parmi celles-ci, qui ont toutes conservé une valeur boursière supérieure à leur valeur comptable, figurent surtout des banques dont le montant des actifs est plus limité (FleetNorstar Financial, 22e banque américaine, Sovran Financial, Bancorp Inc., Banc One Corp.).

LE LOYER DE L'ARGENT

Table with columns: Institutions, Comptes d'épargne (chèques, Intérêt quotidien, 30-60, 60-89, 90-119, 120-149, 150-179), Dépôts (1 an, 2 ans, 3 ans, 5 ans), Hypothèques (1 an, 2 ans, 3 ans, 5 ans). Rows include Banque de Commerce, Banque Laurentienne, Banque Lloyds, etc.

Les taux sont ceux disponibles au moment de la préparation de ce tableau. Hier, ils sont donc sujets à révision. a) pour \$10.000 et plus b) enregistré: 6.50% c) investisseur: \$5.000 et plus 6.00% d) taux de la Fédération Desjardins de Québec e) pour \$2.000-\$5.000: 4.50% f) hypothèques 7 ans: 11.75% g) hypothèques 7 ans: 11.50% h) \$500.000 et plus: 7.10% i) minimum: \$7.500 k) avec chèques: 3.00% à 5.75% l) avec chèques: 3.00% à 6.25% m) \$3.000 et plus: 6.00% n) bénéficiaire: + \$10.000 et plus: 6.90% o) intérêts progressifs: p) \$25.000 et plus: 7.21% q) \$55.000 et plus

TORONTO

Table of Toronto stock market data including various indices and company shares.

Table of Toronto stock market data including various indices and company shares.

Table of Toronto stock market data including various indices and company shares.

Table of Toronto stock market data including various indices and company shares.

Table of Toronto stock market data including various indices and company shares.

Table of Toronto stock market data including various indices and company shares.

OPTIONS transigées

Table of options trading data including various indices and company shares.

Table of options trading data including various indices and company shares.

Table of options trading data including various indices and company shares.

Table of options trading data including various indices and company shares.

Table of options trading data including various indices and company shares.

Table of options trading data including various indices and company shares.

FRUITS ET LÉGUMES

MONTREAL (PC) - Prix des légumes du Québec vendus par les grossistes dans le région de Montréal et les prix comparés par Agriculture Canada.

Table of fruit and vegetable prices in Montreal.

MONNAIES

TORONTO (PC) - Voici les taux des devises étrangères tels que fournis hier par la Banque de Montréal.

Table of exchange rates for various currencies.

Régime Enregistré Épargne Réalisable

Advertisement for a registered savings plan with a 9.1% interest rate. Includes details about the REER (Registered Education Savings Plan) and its benefits.

DENRÉES

MONTREAL (PC) - Cours des denrées alimentaires au détail au détail.

Table of food prices in Montreal.

BESTIAUX

MONTREAL (PC) - Les arrivages au marché aux bestiaux de Montréal hier totalisant 198 bovins, 225 veaux et onze porcs.

Table of livestock prices in Montreal.

DIVIDENDES

par la PRESSE CANADIENNE

Table of dividend-paying stocks.

Orbit Oil and Gas Ltd, 7 1-2 pc, classe A priv., 2ème série: 18.75 cents; 31 mars, 15 mars.

Placer Dome Inc., ord.: cinq cents; 31 mars, 3 mars.

George Weston Ltd, ord.: 15 cents; 7 mars.

BÉNÉFICES

par la PRESSE CANADIENNE

Table of profit-paying stocks.

Nouveaux REER à terme flexible

Intérêt élevé et flexible. Le TFE 30 est un dépôt à terme de 30 jours, remboursable sans pénalité d'intérêt à compter du 22^e jour.

Offre de boni sur les transferts 1/2% SUPPLÉMENTAIRE sur les transferts de 20 000 \$ ou plus. 1/4% SUPPLÉMENTAIRE sur les transferts de moins de 20 000 \$.

Renseignez-vous sur... Les prêts à taux préférentiels sur les REER. Le nouveau REER à terme de 18 mois. Le REER autogéré.



Table of interest rates for various financial products offered by Trust Financial.

L'ÉCONOMIE

Selon un porte-parole de cette industrie

Le libre-échange entraînera une hausse dans la construction

♦ MONTREAL (PC) - Les retombées sur l'accord de libre-échange intervenu entre le Canada et les États-Unis provoqueront, d'ici 1995, une augmentation de 2 pour 100 du chiffre total de l'industrie de la construction au Canada. Sans cet accord, l'industrie accuserait par contre une baisse de 4 à 5 pour 100.

C'est ce qu'a déclaré hier M. André Morin, président de l'Association de la construction de Montréal et du Québec qui réunit près de

3.000 membres, des entrepreneurs pour la majeure partie, mais aussi des entreprises de fabrication et de fourniture de matériaux et d'équipement de construction.

« La nouvelle est d'autant plus intéressante, a souligné M. Morin, que l'augmentation du chiffre d'affaires est prévue dans le secteur de l'industrie de la construction qui avait été le plus affecté par la dernière récession, soit la construction industrielle. Ce sont près de \$600 millions

additionnels qui viendront ainsi s'ajouter au chiffre d'affaires prévu dans le secteur industriel, d'ici 1995. »

Participant au déjeuner-causerie qui a suivi la rencontre, M. Bernard Landry, ancien ministre sous le gouvernement du Parti québécois et actuellement professeur à l'Université du Québec, a expliqué que le libre-échange ne se répercutera pas directement sur l'industrie de la construction, celle-ci étant une rare

exception du fait qu'on construit généralement dans son périmètre immédiat.

« Par contre, l'industrie en profitera grandement de façon indirecte, enchaîne-t-il. D'abord, cela va stimuler l'activité économique en particulier à Montréal, ce qui implique la construction de nouvelles infrastructures. Deuxièmement, l'entrée au pays sans tarifs douaniers des matériaux et autres biens nécessaires à la construction aura un impact sur les prix. »



Solde CARNAVAL d'hiver

Le solde expire le 29 février 1988

rabais
33%

1995
29.95

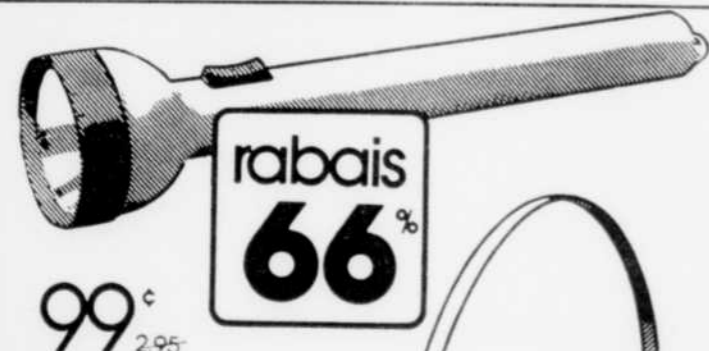
TRC-87. Le walkie-talkie qui donnera des heures de plaisir aux enfants. Avec cristaux du canal 14, superhétérodyne sensible et dragonne. 21-1609



9995
199.95

Modernisez votre chaîne stéréo, ajoutez y ces enceintes à 3 voies d'un prix sans pareil. Disjoncteur à réenclenchement autom. 40-8800

1/2
PRIX



rabais
66%

99c
2.95

Lampe de poche indispensable dans la maison ou pour tout les jeunes aventuriers. 68-1022

795
9.95

Casque d'écoute léger KOSS. Ajout sans pareil pour votre appareil personnel. 33-8500

rabais
20%

Téléphone décoratif qui s'harmonise à tout décor. Amande (43-8100), gris (43-8101), rose (43-8102), blanc (43-8103). À impulsions/tonalités, pause/silencieux.

2995
49.95

Certifiés MDC

rabais
40%



Téléphone à boutons-poussoirs et mémoire pour 9 numéros importants. Recomposition du dernier numéro. Si élégant. 43-8120

4995
69.95

rabais
\$20



rabais
\$50

7995
129.95

Ce portatif comblera même les plus exigeants! Lecteur AM/FM, stéréo. Liquidation. 14-1013



rabais
20%

3995
49.95

Minuterie de luxe qui donne l'air habité. Pour l'intérieur ou l'extérieur. Charge résistive 15 A à 1875 W. 63-8050

Radio Shack

DIVISION INTER-TAN CANADA LTÉE

Le magasin ou détaillant participant Radio Shack le plus près est dans les pages blanches.

Bruno Riverin

Le REA demeure un bon investissement

♦ MONTREAL (PC) - Le marché secondaire des titres de régime d'épargne-actions (REA) fait problème et le président de la Bourse de Montréal, M. Bruno Riverin, rencontrera le ministre des Finances le 1er mars prochain pour réclamer du gouvernement qu'il modifie le régime.

Devant quelque 600 membres de la Chambre de commerce de Montréal, M. Riverin, s'est porté hier à la défense du système REA, « cet outil formidable de développement », et a fustigé les « ténors du négativisme » qui ont « mitraillé » le régime au cours des dernières années.

Lors de son allocation intitulée « Le REA, un investissement boursier très rentable, un facteur de développement économique très puissant », M. Riverin a dévoilé certains résultats d'une étude commandée par la Bourse de Montréal et conduite par la firme de consultants Secor contre la somme de \$30.000.

M. Riverin a précisé la nature des demandes, qu'il présentera à Québec, au cours d'une conférence de presse qui coïncide avec le déjeuner-causerie de la chambre de commerce.

Le gouvernement ne doit plus limiter le remplacement des titres REA vendus par le contribuable durant l'année aux seules nouvelles émissions, mais éten-

dre cette possibilité à l'ensemble des actions REA qui se transigent sur le marché secondaire. Cette mesure aurait pour but évident de renforcer un marché pousif.

Il doit sabrer dans une échappatoire qui permet aux contribuables d'acheter des actions REA un jour et de les remplacer le lendemain par des titres de grandes sociétés, sans égard à l'esprit de régime qui limite cette pratique à une déduction maximale de \$1.000, contre \$5.500 pour la totalité des déductions permises.

Enfin, Québec doit augmenter le plafond des déductions à \$10.000. M. Riverin a toutefois admis que cette dernière recommandation n'est pas prioritaire.

En outre, M. Riverin a indiqué que la Bourse de Montréal envisage de hausser ses normes d'inscription afin d'éviter que des sociétés à trop faible capitalisation soient cotées en bourse.

L'étude de Secor a révélé que le tiers des titres REA, soit une quarantaine, souffrent d'un problème aigu de liquidité. A défaut de « float », ces actions ne lèvent pas et croupissent dans la cave du marché boursier.

Il existe une relation directe entre les volumes transigés d'un titre et son cours. Plus le volume est élevé, meilleure est la performance. ●

Intermédiaires financiers

Fortier va consulter

♦ Le ministre délégué aux Finances et à la Privatisation, Pierre Fortier, a annoncé, hier, la tenue d'une consultation publique sur le décloisonnement des intermédiaires financiers.

Le ministre veut effectuer cette consultation avant de présenter un premier projet de loi qui toucherait les courtiers en assurances générales. La consultation concernera cependant tous les intermédiaires,

qu'ils soient dans le domaine des valeurs mobilières, de l'assurance-vie, de la planification financière, etc., indiquait M. Fortier dans un communiqué.

Le ministre rendra public, en mars, un document de consultation qui décrit la situation actuelle des intermédiaires et propose les différentes options de la réforme envisagée. Une commission parlementaire suivra la période de consultation, précise-t-on également. ●

CONSEILS D'ADMINISTRATION

Le tabou des Options

♦ Nous abordons cette semaine, un sujet que certains courtiers considèrent comme tabou: Les options. Au départ, précisons qu'il existe deux catégories d'options: l'option d'achat, communément appelée « call » et l'option de vente « put ».

Voyons d'abord les options d'achat. Par définition, il s'agit du droit qu'a le détenteur des options d'acheter des actions à un prix déterminé pendant une période de temps déterminée.

Ainsi, le détenteur d'une option d'achat BCE mai 37 1/2 peut acheter à son gré des actions de Bell Canada Entreprise (BCE) à \$37.50 l'action jusqu'à l'échéance de l'option soit le 3e vendredi de mai.



par Claude GINGRAS
Collaborateur spécialiste

Afin d'avoir ce privilège le détenteur a dû déboursier une somme d'argent qu'on appelle la prime; c'est en fait le prix de l'option. Aux fins de notre exemple, disons \$2.

Comme vous pouvez le constater, l'option d'achat ressemble beaucoup à un bon de souscription. Toutefois, lorsqu'un bon est exercé, c'est-à-dire que l'on achète le titre sous-jacent, l'argent est versé à la compagnie émettrice du bon.

Dans le cas d'une option d'achat, lorsque vous exercez celle-ci, vous recevez des actions qui appartenaient initialement à un contribuable qui a vendu des options.

Reprenons notre exemple:

Supposons qu'au début de mai, l'action de BCE vaut \$39. Comme détenteur de l'option mai 37 1/2, vous désirez acheter les BCE à \$37.50. Vous exercez ce privilège et recevez les titres du vendeur initial. Ce dernier pouvait par exemple, avoir payé \$30 il y a quelques mois. En vendant l'option, son but était donc de donner à quelqu'un d'autre, le droit d'acheter ses actions à 37 1/2. En contrepartie de ce droit (l'option en fait), il recevait de l'acheteur une prime de \$2 immédiatement. Au moment de l'exercice, il reçoit en plus les \$37.50 convenus dans l'option.

Pour le vendeur de l'option qui détient les actions, le profit est excellent. Il a pu vendre à 37 1/2 et en plus, il a perçu \$2 pour ses options. Si juste avant l'échéance, il avait préféré ne pas être exercé (qu'on ne lui achète pas ses actions), il aurait pu racheter dans le marché les mêmes options (BCE mai 37 1/2).

D'autre part, si l'action de BCE n'avait jamais atteint le prix de 37 1/2, il n'aurait pas été exercé mais il aurait tout de même conservé la prime de \$2. Pour l'acheteur si le cours de l'action avait atteint \$45 par exemple, il aurait pu réaliser un profit de \$5. (\$45 moins \$37 1/2 égal \$7 1/2 moins \$2 pour l'option).

Le fait de vendre des options d'achat sur des titres que l'on détient déjà (c'est donc dire donner à un autre la possibilité d'acheter vos actions à un prix déterminé pendant une période déterminée), est très conservateur et très judicieux dans le contexte actuel.

Cette stratégie s'appelle, l'écriture couverte d'options d'achat. Dans notre prochaine chronique il sera question des options de vente ou « put ». ●

☆ Fellow de l'Institut canadien des valeurs mobilières, Claude Gingras est directeur du bureau de Sainte-Foy de la maison Lévesque, Beaubien.

Cette chronique destinée aux gens d'affaires, fait appel à la collaboration d'une équipe de professionnels appartenant aux secteurs de l'assurance, du droit, de la fiscalité, du marketing et du courtage de valeurs. LE SOLEIL la publie deux fois la semaine, les mercredis et samedis.

À réception des articles en liquidation, un bon de réduction d'office sera émis si l'article est épuisé. Nous nous réservons le droit de changer les erreurs typographiques. Prix/casquette/adaptateurs non inclus, sauf sous mention contraire.



LE MONDE

Territoires occupés

La visite de Shultz accroît la tension

♦ JÉRUSALEM (AFP, NYTNS, AP) - Deux jours avant l'arrivée en Israël du secrétaire d'État américain George Shultz, deux enfants palestiniens ont été tués par balles, au cours des dernières 24 heures, dans les territoires occupés où un net regain de violence a été enregistré.

De plus, deux soldats israéliens ont été tués et deux autres blessés hier dans l'explosion d'une bombe au passage de leur tank lors d'une patrouille au Liban-Sud, près du village de Braachit, à 9 km au nord de la frontière israélienne.

On ne connaît pas exactement les auteurs de l'attaque, du fait que deux groupes chiites sont présents dans ce secteur: des extrémistes chiites pro-iraniens ou des gauchistes pro-syriens.

D'autre part, des avocats palestiniens de Gaza ont affirmé hier détenir la preuve d'un autre cas où des soldats israéliens ont enterré des Palestiniens vivants. Un porte-parole de l'armée a déclaré hier soir qu'une enquête avait été ordonnée à ce sujet.

Deux enfants

Mahmoud Hushaiah, 13 ans, du village cisjordanien de Yamun, près de Jenin, a été tué hier matin lors d'un violent affrontement entre militaires israéliens et manifestants palestiniens, a-t-on indiqué de sources palestiniennes.

La seconde victime, Rawda Nagib, 13 ans, a été tuée lundi alors qu'elle se trouvait devant la porte de sa maison à Baqa Sharqiya (Cisjordanie) au nord de Tulkarm, par un colon israélien qui a ouvert le feu dans sa direction. Plusieurs civils israéliens ont été arrêtés dans le cadre de l'enquête et sont actuellement interrogés par la police militaire.

Le regain de la violence en Cisjordanie et à Gaza a encore alourdi le bilan: 61 Palestiniens tués par balles depuis le début des affrontements, le 8 décembre, selon l'armée israélienne, et 62 selon le décompte palestinien.

Un vif émoi

La prochaine visite de M. Shultz provoque un vif émoi tant dans le camp palestinien que chez les responsables israéliens.

Divisés sur l'opportunité d'une rencontre à Jérusalem avec le secrétaire d'État américain, plusieurs notables palestiniens semblent chercher une solution de compromis.

Du côté israélien, les divergences entre travaillistes et Likoud sont de plus en plus apparentes. Ainsi, le ténor de la droite israélienne, le général Ariel Sharon, qualifie de « très délicate » la mission de M. Shultz et affirme que le calme doit être rétabli aussi bien en Cisjordanie et à Gaza qu'à Jérusalem avant de s'engager dans des négociations.

Quant à M. Peres, dirigeant des travaillistes, il a affirmé: « Je préfère que les difficultés se présentent au début des négociations et que l'on

parvienne à un accord, plutôt qu'elles ne surgissent en cours de route et que l'on aboutisse à une impasse ».

Nouvelle mission

C'est dans ce contexte que M. Shultz, à peine rentré de Moscou, repart aujourd'hui pour une mission des plus difficiles au Moyen-Orient où il va s'efforcer de trouver une solution au problème des territoires occupés par Israël.

Le secrétaire d'État américain s'est résigné à reprendre ses efforts de paix au Moyen-Orient devant la gravité de la situation créée par les manifestations palestiniennes et la brutalité de leur répression par Israël.

Les observateurs accordent peu de chances de succès à cette mission. D'autant que l'URSS, sans rejeter son initiative, a affirmé, au lendemain de son voyage à Moscou, qu'elle ne saurait s'inscrire que dans le cadre d'un règlement global du problème. ♦



Un soldat israélien pousse un manifestant arabe arrêté hier au cours d'une manifestation à Yamun, en Cisjordanie, où un enfant de 13 ans est tombé sous les balles des soldats.

Un présumé terroriste libanais Un juge refuse les aveux de Younès

♦ WASHINGTON (AFP, AP) - Un juge fédéral américain a décidé hier que les aveux écrits et oraux du terroriste présumé chiite libanais Fawaz Younès sur sa responsabilité dans le détournement d'un avion jordanien en 1985 ont été obtenus illégalement par le FBI, la sûreté fédérale.

Le juge Barrington Parker, qui a vivement critiqué la manière dont le FBI avait interrogé le suspect, a estimé nulle et non avenue la confession de M. Younès à des agents fédéraux après son arrestation le 13 septembre dernier en Méditerranée sur un bateau où il avait été attiré par le FBI. Le juge a estimé que l'interrogatoire a violé les droits de Younès parce qu'on lui a refusé le droit constitutionnel qui le protège contre sa propre incrimination, de même que le droit de recourir à des conseillers juridiques pendant ce long interrogatoire de quatre jours.

Les agences responsables de l'application de la loi doivent respecter la lettre et l'esprit de la loi, même

si l'accusé n'est pas citoyen des États-Unis, de soutenir Parker.

Le procès de Younès, ancien membre du mouvement chiite Amal, doit commencer le 22 mars à Washington. Selon l'acte d'accusation, ce Libanais avait détourné le 11 juin 1985 à l'aéroport international de Beyrouth un avion des lignes aériennes jordanien. Les pirates de l'air avaient ensuite vidé l'appareil de ses occupants et l'avaient fait exploser à son retour à Beyrouth.

Le juge Parker a estimé que les fractures aux poignets et le mal de mer de Younès l'avaient rendu incapable de refuser de faire des déclarations qui pourraient l'incriminer.

Le juge a également reproché aux agents du FBI de l'avoir délibérément gardé à bord d'un bateau de munitions de la Marine durant quatre jours pour un « interrogatoire acharné ». Il les a vivement critiqués pour la longueur du voyage jusqu'à l'avion militaire qui l'a amené à Washington.

SEARS

LIQUIDATION

DE 1 000 000\$

DE MEUBLES

DE CHAMBRE À COUCHER

RABAIS 700\$

MOBILIER DE CHAMBRE

'OPEN HOME'

Mobilier 4 pièces en pin massif. Comprend miroir, chiffonnier 5 tiroirs, commode 7 tiroirs et panneau de chevet pour lit 2 places/grand 2 places

1299⁹⁹

Ch. Sears ord. 1999.995

RABAIS 500\$

MOBILIER DE CHAMBRE

'SHERMAG' EN CHÊNE

Mobilier 4 pièces en chêne massif. Comprend chiffonnier à porte, commode triple, miroir et panneau de chevet pour lits 2 places, grand 2 places. Fini chêne clair.

1999⁹⁹

Ch. Sears ord. 2499.995

RABAIS 200\$

ÉLÉGANTE MOBILIER

"COUNTRY FRENCH"

Mobilier 4 pièces. Comprend armoire, commode triple, miroir et panneau de chevet. Fini acajou à décor imprimé.

1199⁹⁹

Ch. Sears ord. 1399.995

RABAIS 120\$

MOBILIER DE CHAMBRE

À PRIX ÉCONOMIQUE

Mobilier 4 pièces comprenant commode triple, chiffonniers 5 tiroirs, miroir et panneau de chevet pour lit 2 places/grand lit 2 places.

449⁹⁹

Ch. Sears ord. 569.995

RABAIS 25%

GRAND CHOIX DE

MEUBLES 'RANCHO'

Meubles pour chambre d'enfants... En merisier massif! Au choix miroir, commode triple, chiffonnier 4 tiroirs, table de chevet, chaise, etc.

74⁹⁹
449⁹⁹

Ch. Sears ord. 99.995 à 599.995

RABAIS 20%

MOBILIER DE CHAMBRE

HOMESTEAD POUR JEUNES

Notre mobilier le plus en demande! En érable massif! Venez voir les pièces à 20% de rabais!

27⁹⁹
1015⁹⁶

Ch. Sears ord. 34.995 - 1269.995

Prix en vigueur jusqu'au 27 février 1988, ou jusqu'à épuisement des stocks.

SEARS

vous en avez pour votre argent...et plus

SATISFACTION OU REMBOURSEMENT

SERVICE APRÈS-VENTE ASSURÉ DANS TOUT LE CANADA

LA CARTE DE CREDIT NO 1 DES MAGASINS À RAYONS AU CANADA

LE MAGASIN DES MARQUES KENMORE DIEHARD, CRAFTSMAN

Les mentions "Ord." ou "Étai" de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Heures d'ouverture: 9h30 à 17h30 du lundi au mercredi, de 9h30 à 21h le jeudi et le vendredi; de 9h à 17h le samedi. Québec, Place Fleur de Lys, 529-9861; Sainte-Foy, Place Laurier, 658-2121; Lévis, Galeries Chagnon, 833-4711.

Copyright Canada, 1988, Sears Canada Inc.

Regain de tension anglo-irlandaise

♦ LONDRES (AFP) - La tension entre l'Irlande et la Grande-Bretagne s'est accrue hier avec la révélation qu'un soldat britannique condamné à vie pour avoir tué un jeune Irlandais en 1983 avait été libéré l'an dernier, après avoir passé moins de trois ans de prison, pour rejoindre les rangs de l'armée.

Robert Thain était dans l'armée depuis moins d'un an, et avait à peine 18 ans, quand il avait tué en août 1983 un jeune Irlandais, Thomas Reilly, 22 ans, lors d'une émeute à Belfast.

Condamné en décembre 1984 par un tribunal de Belfast, il avait été remis en liberté sur parole, en février 1987, afin de terminer son engagement de six ans. « Il ne sert plus en Irlande du Nord », a affirmé un porte-parole du ministère britannique de la Défense.

Le père de la victime, M. James

Manifestations en Arménie

♦ MOSCOU (AP) - Au moins 100,000 personnes ont manifesté hier à Erevan, capitale de l'Arménie soviétique, pour exiger que les autorités reparent ce qu'elles considèrent comme une injustice remontant au début de la révolution russe. Si ce chiffre s'avère exact, il s'agirait de l'un des plus importants rassemblements non officiels de l'histoire de l'URSS.

Le gouvernement soviétique a reconnu, fait inhabituel, que cette revendication avait engendré des « troubles de l'ordre public » et affirmé que les exigences des manifestants « contredisent les intérêts des travailleurs », selon l'agence TASS.

Ils demandent le retour dans l'Arménie soviétique d'une région du Caucase appelée Nagorno-Karabak et rattachée après la Révolution russe, au début des années 20, à la république voisine d'Azerbadjan alors que ses habitants sont en majorité arméniens.

Le gouvernement local de cette région a demandé le mois dernier son rattachement à l'Arménie mais le comité central du PCUS a rejeté cette requête, a-t-on précisé de sources dissidentes.

Les manifestants ont lancé un ultimatum aux autorités pour convoquer une session du Parlement arménien, à défaut de quoi ils pourraient lancer une grève générale. ●

EN BREF...

Contacts établis avec l'ETA

MADRID (AP) - L'agence de presse espagnole EFE a annoncé, hier depuis Alger, que des « contacts préliminaires » entre les dirigeants basques en exil de l'ETA et des responsables espagnols avaient été établis dans le cadre d'éventuelles négociations susceptibles de mener à une cessation des hostilités entre les séparatistes basques et Madrid. Dans la capitale espagnole on n'a ni confirmé ni démenti l'information. Citant des sources algériennes non identifiées, l'agence précise que les deux délégations étaient dirigées par Julien Elgorriaga pour le gouvernement espagnol et par Eugenio « Antxon » Etxebeste pour l'ETA.

Cri d'alarme

VARSOVIE (AFP) - Le porte-parole du gouvernement polonais, M. Jerzy Urban, a lancé un cri d'alarme hier à Varsovie en soulignant que 503,500 Polonais avaient quitté la Pologne entre 1983 et 1987 pour s'installer temporairement ou définitivement en Occident. Il a précisé que 59,500 Polonais possédant un diplôme d'études supérieures avaient quitté la Pologne durant cette période. Ce « potentiel humain » est une perte grave pour le pays, a-t-il estimé. La Pologne, a-t-il ajouté, a notamment « perdu » 19,000 ingénieurs et 5,500 médecins. M. Urban a chiffré à quelque 37 milliards de zlotys (\$100 millions) les sommes consacrées par l'État à la formation de cadres supérieurs, qui ont quitté définitivement le territoire.

Ball à la Marine

WASHINGTON (AFP) - Le président Ronald Reagan a désigné hier M. William Ball comme nouveau secrétaire à la Marine en remplacement de M. James Webb qui a démissionné la veille, a annoncé la Maison-Blanche. M. Ball, qui est âgé de 40 ans, était depuis février 1986 assistant du président Reagan pour les affaires législatives. Il avait été auparavant secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires législatives et intergouvernementales.

Afghanistan

Les rebelles forment un gouvernement

♦ ISLAMABAD (AFP, AP) - Les moudjahidine afghans ont adopté hier une ligne dure en annonçant la formation d'un gouvernement intérimaire, uniquement composé de personnes favorables à la résistance et qu'ils estiment seul habilité à signer un éventuel accord sur un retrait des troupes soviétiques d'Afghanistan.

Dans un communiqué publié hier, les sept chefs de l'Alliance des moudjahidine indiquent que « ce gouvernement remplacera le gouvernement à Kaboul (pro-soviétique dirigé par M. Najibullah)

avant la signature de l'accord de Genève », où les négociations en vue d'un règlement doivent reprendre le 2 mars.

La résistance afghane n'est pas présente lors de ces négociations indirectes, sous l'égide de l'ONU, entre le Pakistan et le régime de Kaboul, qui se poursuivent depuis six ans.

« Le régime fantoche de Kaboul est totalement illégitime », a déclaré mardi soir M. Yunus Khales, le président de l'Alliance, rejetant fermement la possibilité de former un gouvernement de coalition avec les communistes qui ont

« versé des rivières de sang afghan ».

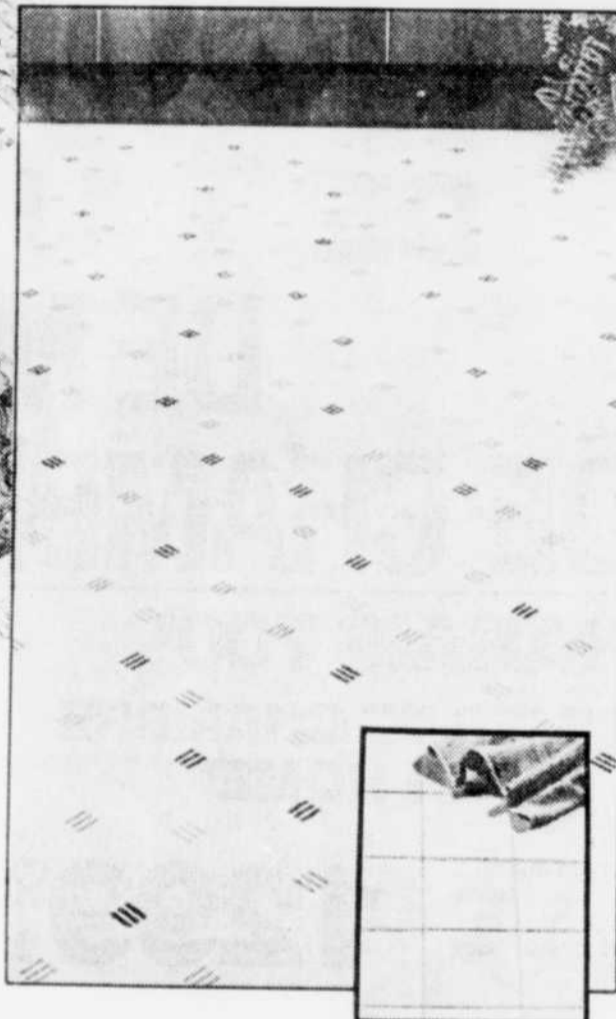
En réaction à la formation de ce « gouvernement à l'iranienne », le président afghan Najibullah a affirmé sur les ondes de Radio-Kaboul qu'un nouveau gouvernement ne devrait être formé qu'après le retrait des Soviétiques et que cela « ne concernerait alors que les Afghans ». Il a ainsi rappelé la position toujours défendue par son régime selon laquelle le problème d'une éventuelle coalition doit être débattu et réglé à l'intérieur des frontières afghanes, et non au Pakistan voisin.

Le 8 février dernier, le numéro un soviétique Mikhaïl Gorbatchev avait offert d'amorcer le retrait des quelque 115,000 soldats soviétiques stationnés en Afghanistan le 15 mai si les négociations indirectes de Genève aboutissaient à un accord vers le 15 mars.

Selon le communiqué des rebelles, le nouveau gouvernement sera composé de 28 membres dont 14 représentants des moudjahidine, sept réfugiés et sept « musulmans vivant actuellement à Kaboul ». ●

SEARS VEUT RÉDUIRE SON INVENTAIRE ET POUR LE FAIRE NOUS BAISSONS LES PRIX!

SEARS OFFRE PLUS



RABAIS 35%

Tapis mode en acrylique faits à la main aux magnifiques motifs de l'Orient et des combinaisons de couleur Agadir et Benares très en demande. Les prix ordinaires mentionnés sont des prix Sears.

RABAIS 50%

Tapis chinois en laine noués à la main à 90 lignes, d'une épaisseur de 5/8" dont l'envers fait partie intégrante du tapis. Un investissement durable!

RABAIS 30%

Toute notre sélection de tapis d'appoint en polypropylène et nylon. Choix de motifs, couleurs et dimensions.

RABAIS 25%

Tapis en laine de Belgique. Choisissez parmi toute notre collection de tapis "Tehran", "Tehran II" et "Kerman Classique". Motifs et dimensions variés.

RABAIS 20%

Nos tapis tressés les plus en demande... pratiques pour la maison ou le chalet. Reversible pour un usage prolongé. Grand choix de dimensions!

RABAIS 35%-40%

Toute notre gamme de revêtements de sol "Congoleum" en vinyle rembourré sans cirage. Ord. 29,99\$-54,99\$ v. La v².....19,49\$-35,74\$ (23,31\$-42,72\$ m²)

RABAIS 40%

Revêtement en vinyle incrusté Candide® de Armstrong pour résistance et durabilité. Ord. 29,99\$ v².....17,99\$ v² (21,51\$ m²)

RABAIS 50%

Revêtement en vinyle "Innovation" avec couche d'usure résistante Neverwax® de Mannington. Une vraie bonne affaire! Ord. 44,99\$ v².....22,49\$ m² (26,89\$ m²)

RABAIS 43%

Moquette "Angel" ciselée en nylon à velours bouclé à relief et ActionBac®. Ord. 45,99\$ v².....25,99\$ v² (31,08\$ m²)

RABAIS 50%

Moquette "Markless" à l'aspect velours côte à côte en nylon résistant. Envers en mousse. Ord. 15,99\$ v².....7,99\$ m² (9,55\$ m²)

RABAIS 40%

Moquette "Tanya" en peluche de nylon et envers en mousse. Sears ord. 26,99\$ v².....15,99\$ v² (19,12\$ m²)

RABAIS 50%

Revêtement sans cirage "Connaisseur". Couche d'usure plus épaisse que celle dans la plupart des maisons neuves. Ord. 29,99\$ v².....14,99\$ v² (17,92\$ m²)

RABAIS 15-20%

Parquets en bois. Toute notre gamme en chêne ou merisier. Venez vite! Ord. 19,99\$-37,99\$. Paquet.....16,99\$-29,99\$ (1 paquet pour environ 10 p²)

CETTE RÉCLAME PREND FIN CETTE SEMAINE!

Prix en vigueur jusqu'au 27 février 1988, ou jusqu'à épuisement des stocks.

SEARS

vous en avez pour votre argent...et plus

SATISFACTION OU REMBOURSEMENT

SERVICE APRÈS-VENTE ASSURÉ DANS TOUT LE CANADA

LA CARTE DE CRÉDIT NO 1 DES MAGASINS À RAYONS AU CANADA

LE MAGASIN DES MARQUES KENMORE DIEHARD, CRAFTSMAN

Les mentions "Ord." ou "État" de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Heures d'ouverture: 9h30 à 17h30 du lundi au mercredi; de 9h30 à 21h le jeudi et le vendredi; de 9h à 17h le samedi. Québec, Place Fleur de Lys, 529-9861; Sainte-Foy, Place Laurier, 658-2121; Lévis, Galeries Chagnon, 833-4711. Copyright Canada, 1988, Sears Canada Inc.

Six mois après l'accord de paix C'est l'impasse au Nicaragua

♦MANAGUA, Nicaragua (NYTNS) -- Six mois après la signature d'un accord de paix régional, les perspectives d'un terme au conflit nicaraguayen semblent diminuer en dépit d'un vote au Congrès ce mois-ci coupant l'aide militaire aux guérilleros de la Contra.

Bien que certains aient espéré que la période suivant l'interruption de l'aide serait marquée par des progrès plus rapides vers la réconciliation au Nicaragua, c'est le contraire qui s'est produit. Les récriminations politiques sont devenues plus amères que jamais

depuis la signature de l'accord de paix.

Les deux dialogues dans lesquels le gouvernement sandiniste est impliqué, l'un avec les partis politiques et l'autre avec les contras, se sont virtuellement effondrés.

Après la rupture des pourparlers sur le cessez-le-feu avec les contras la semaine dernière, les sandinistes ont critiqué le médiateur, le cardinal Miguel Obando y Bravo. Ils semblent avoir perdu confiance en son impartialité.

Le président Daniel Ortega

Saavedra a envoyé une lettre au cardinal lundi disant qu'il était bouleversé du fait que les pourparlers avaient été « brusquement suspendus ». Il a déclaré qu'une délégation gouvernementale de haut rang dirigée par le chef d'état-major de l'armée, le major-général Joaquín Cuadra Lacayo, était disposée à reprendre les discussions à tout moment.

Le principal négociateur sandiniste aux entretiens de la semaine dernière, le ministre adjoint aux Affaires étrangères Victor Hugo Tinoco, a déclaré que les délégués de la Contra voulaient l'échec des pourparlers. ●

La loi sur l'environnement

Un changement radical pour des millions de Californiens

♦LOS ANGELES (NYTNS)- A compter de samedi, la vie va changer pour les 24 millions de citoyens de la Californie. Presque tous les jours, ils vont recevoir des rappels précis sur les risques chimiques que comporte la belle vie au 20e siècle dans le plus grand Etat américain.

Quand ils se présenteront à la pompe à essence, ils verront des affiches les prévenant que des produits chimiques connus de l'Etat de Californie comme provoquant le cancer, des malformations congénitales ou d'autres problèmes de re-

production sont contenus dans l'essence et dans ses vapeurs. Des affiches dans 62.000 épiceries et des annonces dans les journaux proposeront un numéro de téléphone sans frais pour obtenir des informations sur les substances toxiques contenues dans les produits sur les tablettes.

À l'usine Advanced Micro Devices, un fabricant de puces pour ordinateurs à Sunnyvale, l'information habituelle fournie aux employés s'enrichira de collants leur apprenant qu'ils risquent d'être exposés à trois produits chimiques -- le

chrome, l'arsenic et le plomb -- « connus de l'Etat de Californie » pour causer le cancer ou des malformations congénitales.

Toutes ces mesures découlent d'une nouvelle loi californienne d'envergure qui a soulevé l'intérêt et l'inquiétude à la grandeur du pays. Cette loi place sur les épaules des compagnies le fardeau de prouver que leurs produits et leurs émissions sont sans danger ou de fournir des avertissements publics; la loi prévoit également que toute personne qui poursuit un contrevenant peut garder 25 pour 100 de toute amende.

Les partisans de cette loi disent qu'elle marque l'aube d'un nouvel âge environnemental qui parcourra tout le pays vers l'est. « La Californie deviendra l'Etat le plus conservateur au monde en ce qui concerne l'exposition aux produits chimiques dangereux », de dire Tom Hayden, représentant à l'Assemblée d'Etat, un des principaux supporters de la loi, qui a été massivement approuvée par un référendum public en novembre 1986. Il a ajouté que, à son avis, de nombreux produits mis sur le marché national devront être modifiés pour « passer le test de salubrité de la Californie ».

Mais les critiques de la loi, généralement connue sous le nom de Proposition 65, y voient le but d'un cauchemar dans lequel le public va recevoir une surdose d'avertissements qui prêtent à confusion, qui coûtent cher et répétitifs de la part des compagnies qui craindront les poursuites.

Aux termes de cette loi, aucune entreprise ne peut exposer les gens à des produits chimiques qui causent le cancer ou des malformations congénitales sans fournir un « avertissement raisonnablement clair ». ●

\$2 milliards pour brûler des armes

♦WASHINGTON (AFP) - L'armée américaine va construire huit incinérateurs spéciaux pour détruire son vieux stock d'armes chimiques et il lui en coûtera de \$2 milliards à \$2,5 milliards, a annoncé hier le sous-secrétaire de l'armée de terre, M. James Ambrose.

Cette décision entraine le choix d'une commission spécialisée qui avait estimé moins risqué de brûler ces armes dans les huit bases où elles se trouvent actuellement plutôt que de les transporter vers un centre d'incinération unique, solution moins coûteuse.

Ce programme de destruction pourrait commencer dès 1991, mais M. Ambrose a reconnu qu'il s'attendait à de nombreuses actions en justice d'opposants locaux.

En attendant la conclusion d'un accord international interdisant ce type d'armes, l'armée américaine vient de commencer à moderniser son arsenal en lançant la production d'une nouvelle catégorie d'armes chimiques: des armes « binaires » faites de deux produits individuellement inoffensifs mais dégagant un gaz mortel quand les engins sont tirés. ●

\$50,000 pour les interviews de Judith Exner

♦NEW YORK (AFP)- Le magazine américain *People* a versé \$50,000 US à Judith Exner pour les interviews dans lesquels elle affirme avoir servi d'intermédiaire entre le président John Kennedy et la mafia, a révélé hier l'auteur de l'article publié par *l'hebdomadaire*.

La journaliste, Mme Kitty Kelley, a indiqué avoir partagé avec Mme Exner des honoraires « d'environ \$100,000 ». Le magazine *People* s'est refusé à tout commentaire.

Dans ces interviews, Judith Exner affirmait notamment avoir organisé dans les années 1960 au moins 10 rencontres entre John Kennedy et Sam Giancana, un « parrain » de la mafia de Chicago.

La fille de Giancana, Antoinette, a mis en doute les affirmations de Judith Exner, indiquant que son père n'avait jamais rencontré John Kennedy. « Mon père avait un mépris total pour les Kennedy. Pourquoi aurait-il voulu rencontrer JFK, à la Maison-Blanche ou ailleurs ? », a-t-elle demandé.

Elle a toutefois ajouté qu'il était possible que celui-ci ait demandé le soutien de son père à Chicago lors de sa campagne présidentielle.

M. Jeff Smith, le porte-parole du sénateur Edward Kennedy, a indiqué pour sa part que la famille « ne ferait aucun commentaire ». ●

KENMORE

MAINTENANT CHEZ SEARS!

SEARS
OFFRE PLUS

<p>548\$ ch. LAVEUSE QUATRE PROGRAMMES Blanc. No 48000.</p> 	<p>578\$ ch. LAVEUSE CINQ PROGRAMMES Blanc. Ton amande plus cher. No 48100.</p> 	<p>598\$ ch. LAVEUSE SIX PROGRAMMES Blanc. Ton amande plus cher. No 48200.</p> 	<p>659⁹⁹ ch. RABAIS 60S. LAVEUSE HUIT PROGRAMMES Blanc. Ton amande plus cher. No 48500.</p> 
<p>368\$ ch. SÈCHEUSE DEUX PROGRAMMES Blanc. No 88000.</p> 	<p>388\$ ch. SÈCHEUSE DEUX PROGRAMMES Blanc. Ton amande plus cher. No 88100.</p> 	<p>398\$ ch. SÈCHEUSE SIX PROGRAMMES Blanc. Ton amande plus cher. No 88200.</p> 	<p>449⁹⁹ ch. SÈCHEUSE HUIT PROGRAMMES Blanc. Ton amande plus cher. No 88500.</p> 
<p>558\$ ch. CUISINIÈRE 30" MARK I Blanc. Ton amande plus cher. No 61060.</p> 	<p>598\$ ch. CUISINIÈRE 30" DE LUXE Blanc. Ton amande plus cher. No 62060.</p> 	<p>639\$ ch. RABAIS 60S. CUISINIÈRE KENMORE Blanc. Ton amande plus cher. No 64060.</p> 	<p>769\$ ch. CUISINIÈRE MARK 2 À FOUR AUTONETTOYANT Blanc. Ton amande plus cher. No 62850.</p> 
<p>699\$ ch. RÉFRIGÉRATEUR SANS VIVRE 12.1 pi³ Blanc. Ton amande, charnières à gauche plus cher. No 50270.</p> 	<p>758\$ ch. RÉFRIGÉRATEUR SANS VIVRE 14.6 pi³ Blanc. Ton amande plus cher. No 20470.</p> 	<p>989⁹⁹ ch. RÉFRIGÉRATEUR SANS VIVRE 16.5 pi³ Blanc. Ton amande, charnières à gauche plus cher. No 65670.</p> 	<p>1219⁹⁹ ch. RÉFRIGÉRATEUR CÔTE À CÔTE 19.2 pi³ Blanc. Ton amande plus cher. No 90950.</p> 
<p>488\$ ch. LAVE-VAISSELLE AU PLUS BAS PRIX À encastrer. No 78340.</p> 	<p>538\$ ch. LAVE-VAISSELLE KENMORE DE BONNE QUALITÉ À encastrer. No 78350.</p> 	<p>588\$ ch. LAVE-VAISSELLE KENMORE DE HAUTE QUALITÉ À encastrer. No 78360.</p> 	<p>718\$ ch. NOUVEAU LAVE-VAISSELLE ÉLECTRONIQUE À encastrer. No 77000.</p> 
<p>194\$ ch. MICRO-ONDES 30 MINUTES COMPACT 0.5 pi³. No 87113.</p> 	<p>244\$ ch. MICRO-ONDES ÉLECTRONIQUES COMPACT 0.5 pi³. No 87463/4.</p> 	<p>299⁹⁹ ch. MICRO-ONDES 35^e ANNIVERSAIRE Modèle électronique. Format moyen. 0.8 pi. cu. No 87563. (Similaire à l'illustration)</p> 	<p>677\$ ch. FOUR À MICRO-ONDES/ CONVECTION 1.3 pi³. No 86761.</p> 
<p>289⁹⁹ ch. RÉFRIGÉRATEUR COMPACT 5.0 pi³ Blanc. Ton amande plus cher. No 10560.</p> 	<p>339\$ ch. HOTTE 30" POUR CUISINIÈRE En acier inoxydable. No 34170.</p> 	<p>568\$ ch. RABAIS 31S. FOUR A ENCASTRER Nettoyage facile. No 46060.</p> 	<p>298\$ ch. TABLE DE CUISSON CHROMÉE À encastrer. No 46141.</p> 

Prix en vigueur jusqu'au 27 février 1988, ou jusqu'à épuisement des stocks.

SEARS

vous en avez pour votre argent...et plus

SATISFACTION OU REMBOURSEMENT

SERVICE APRES-VENTE ASSURÉ DANS TOUT LE CANADA

LA CARTE DE CRÉDIT NO 1 DES MAGASINS À RAYONS AU CANADA

LE MAGASIN DES MARQUES KENMORE DIEHARD, CRAFTSMAN

Les mentions "Ord." ou "État" de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Heures d'ouverture: 9h30 à 17h30 du lundi au mercredi; de 9h30 à 21h le jeudi et le vendredi; de 9h à 17h le samedi. Québec, Place Fleur de Lys, 529-9861; Sainte-Foy, Place Laurier, 658-2121; Lévis, Galeries Chagnon, 833-4711. Copyright Canada, 1988, Sears Canada Inc.

**SEARS
OFFRE PLUS**

SEARS 1 JOUR SEULEMENT 1/3 DE RABAIS

**SUR TOUS LES MANTEAUX
ET BLOUSONS AVEC, EN
VELETTE, LES
NOUVEAUTÉS DU PRINTEMPS**

**JEUDI LE
25 FÉVRIER 1988**

MAGASINAGE EN PERSONNE
Manteaux pour dames

Les modèles illustrés ne sont pas nécessairement offerts dans tous les magasins.



Prix en vigueur le jeudi 25 février 1988, ou jusqu'à épuisement des stocks.

SEARS

vous en avez pour votre argent...et plus

SATISFACTION OU REMBOURSEMENT • SERVICE APRÈS-VENTE ASSURÉ DANS TOUT LE CANADA • LA CARTE DE CRÉDIT N° 1 DES MAGASINS À RAYONS AU CANADA • LE MAGASIN DES MARQUES KENMORE, DIEHARD, CRAFTSMAN

Les mentions 'Ord.' ou 'Était' de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Heures d'ouverture: 9h30 à 17h30 du lundi au mercredi; de 9h30 à 21h le jeudi et le vendredi; de 9h à 17h le samedi. Québec, Place Fleur de Lys, 529-9861; Sainte-Foy, Place Laurier, 658-2121; Lévis, Galeries Chagnon, 833-4711. Copyright Canada, 1988, Sears Canada Inc.